



Centre Régional d'Etudes,
d'Actions et d'Informations
*en faveur des personnes
en situation de vulnérabilité*



Offre de Formation 2021

CREAI Nouvelle-Aquitaine
103 ter rue Belleville - CS 81487
33063 BORDEAUX Cedex
www.creai-nouvelleaquitaine.org



Centre Régional d'Etudes,
d'Actions et d'Informations
*en faveur des personnes
en situation de vulnérabilité*

A l'interface entre les personnes vulnérables, leurs proches et les professionnels, le CREAI Nouvelle-Aquitaine mène de nombreuses actions pour accompagner les transformations des secteurs social et médico-social. Aujourd'hui, alors que s'amorce la courbe du virage inclusif, les professionnels expriment le besoin de mieux comprendre les enjeux et les changements en cours.

Nous avons construit la présente offre de formation dans l'objectif de répondre aux préoccupations actuelles des dirigeants, des cadres et des professionnels socio-éducatifs des structures de Nouvelle-Aquitaine. Nos prestations de formation sont alimentées par l'expérience acquise depuis de nombreuses années par l'observation continue des besoins et le repérage des pratiques innovantes. L'esprit des CREAI, cultivé depuis 1964, imprègne nos propositions : notre finalité première est et reste la qualité des réponses apportées aux personnes vulnérables.

L'offre de formation est conçue de manière volontairement ciblée pour pouvoir tenir compte des préoccupations et des attentes du secteur.

Deux formules vous sont proposées :

► **Formations intra-établissement**

Souple et adaptable, ce dispositif de formation privilégie le principe de la formation-action pour une articulation optimale entre les apports formatifs, vos préoccupations concrètes et la mise en pratique opérationnelle. A partir des thèmes et des contenus proposés, nous élaborons ensemble un programme de formation détaillé et personnalisé (objectifs, contenus, méthode, durée) en fonction de vos attentes et du contexte de votre structure.

► **Formations inter-établissements**

Généralement organisées dans les locaux du CREAI Nouvelle-Aquitaine (à Bordeaux ou à Poitiers), les formations en inter-établissements et services sont conçues sous forme d'actions de formation de courte durée sur des thèmes d'actualité. En réunissant des professionnels de toute la région, elles favorisent les échanges d'expérience et la réflexion transversale.

Sommaire

Evolution des politiques publiques	4
La mise en œuvre des réformes dans le secteur du médico-social	4
Les dispositifs intégrés	5
Participer au Diagnostic territorial partagé	6
Le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM)	7
De 2007 à 2016 : de la protection de l'enfance à la protection de l'enfant	8
De l'évaluation des besoins et ressources de l'enfant au Projet pour l'enfant	9
Les GEM et le cahier des charges 2016 et 2019	10
La réforme de la tarification SERAFIN-PH	11
Vie institutionnelle et fonctionnement des établissements	12
Conduire sa démarche d'évaluation interne et d'amélioration de la qualité avec le logiciel des CREAI ARSENE en ESMS	12
Conduire sa démarche d'évaluation interne et d'amélioration de la qualité avec le logiciel des CREAI ARSENE en EHPAD	13
Sensibilisation à la prévention des risques psychosociaux	14
Elaboration et accompagnement du projet personnalisé	15
Mettre en œuvre des pratiques de coopération et de coordination pour améliorer la réponse aux besoins des personnes accompagnées	16
Partage des informations à caractère secret	17
Le dossier unique de l'utilisateur	18
Les écrits professionnels	19
La participation effective des usagers à leur accompagnement	20
Méthodologie de projets au sein d'un établissement de son élaboration à son évaluation	21
Accompagnement et pratiques professionnelles	22
Prévention de la maltraitance et promotion de la bientraitance	22
La personnalisation de l'accompagnement en IME-SESSAD	23
Accompagner le vieillissement et la fin de vie des personnes handicapées	24
Comprendre et accompagner les proches aidants familiaux à domicile	25
La place des proches en établissements : une relation de qualité avec les familles	26
Perte d'autonomie chez la personne âgée, prévention et maintien des capacités	27
Recruter et fidéliser les bénévoles	28
Publics spécifiques	29
Maladie d'Alzheimer et maladies apparentées : comprendre et accompagner	29
Travailler au sein d'une unité spécifique (PASA, UHR)	30
Faire face aux situations difficiles	31
Les comportements-problèmes : prévention et réponses	31
L'accueil des personnes en difficultés / agressives	32
Présentation du CREAI Nouvelle-Aquitaine	33
La charte des CREAI	
Informations pratiques	

LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMES DANS LE SECTEUR DU MEDICO-SOCIAL

Contexte

Le secteur médico-social connaît depuis le début des années 2000 de fortes évolutions sur les plans législatif et organisationnel. Ces évolutions s'inscrivent dans un changement de la manière de concevoir l'accompagnement des personnes vulnérables, favorisant autant que faire se peut l'inclusion et la participation sociale des enfants et des adultes en situation de handicap. Cela se traduit par la construction de projets individuels dynamiques coordonnant l'action de plusieurs acteurs, modifiables en fonction de l'évolution du projet de vie.

La formation proposée par le CREAI présente le contexte des réformes en cours, dans une perspective historique, depuis le début des années 2000 et l'avènement du concept de parcours. Comment comprendre la réforme de la tarification SERAFIN –PH ? Pourquoi proposer des réponses sous forme de dispositifs ? Qu'apporte la démarche « réponse accompagnée pour tous » ? Comment travailler en coopération avec les autres acteurs du territoire ? Quelles incidences ces transformations peuvent-elles avoir en termes d'organisation et de pratiques professionnelles ?

Objectifs de la formation

La formation a pour objectif de donner aux professionnels des ESMS une lecture de la logique à l'œuvre et une compréhension des articulations entre toutes les réformes

Au terme de la formation, les participants disposeront des clés pour comprendre le positionnement de leur structure dans l'environnement social et médico-social. Les enjeux et l'actualité de la réforme SERAFIN PH seront connus.

Durée : 1 jour

Dates et lieux :

Formation inter-établissement :

1^{er} février 2021 / 20 septembre 2021

Formation en intra sur demande

Lieu : Bordeaux

Intervenante :

Patricia FIACRE, Socio-démographe

Tarif :

Formation en inter : à partir de 120 € par jour et par personne

Formation en intra : de 960 € à 1 350 € par jour

Contenu

1^{ère} partie :

- **Le contexte législatif** : les quatre notions communes aux lois des années 2000.
- **Les réformes en cours et leur articulation** : à partir d'une cartographie des réformes actuelles, présentation des différentes composantes de ce nouveau paysage institutionnel concernant :
 - **L'évolution des organisations** : la réponse accompagnée pour tous et ses quatre axes, la réforme de la tarification SERAFIN PH, la réforme de la nomenclature des structures médico-sociales (FINESS), le projet régional de santé, les dispositifs innovants (ex : dispositif ITEP), les CPOM.
 - **Les nouveaux outils à disposition ou en construction** : les systèmes d'information partagée, le dossier personnalisé de l'utilisateur, l'outil Via trajectoire, le Répertoire opérationnel des ressources, le diagnostic territorial partagé, les tableaux de bord de l'ANAP.
 - **Les recommandations de bonnes pratiques** qui concernent les établissements et services médico-sociaux pour enfants.

2^{ème} partie :

- **La promotion des pratiques professionnelles** et d'un cadre bien traitant pour accompagner les parcours personnalisés
- **Présentation des modalités et des outils** dont dispose un établissement médico-social pour participer aux espaces de concertation partenariale : les commissions des cas complexes, les espaces d'élaboration de la politique départementale d'action sociale et médico-sociale, le répertoire opérationnel des ressources etc.

Public visé

Cette formation s'adresse aux professionnels d'encadrement et socio-éducatifs des établissements et services médico-sociaux.

Pas de prérequis demandé.

Dispositif pédagogique

Intervention auprès d'un groupe de 15 personnes maximum afin de favoriser les échanges et l'émergence des questionnements.

Les présentations ainsi que plusieurs articles commentant la « révolution douce » seront remis aux participants.

LES DISPOSITIFS INTEGRES

Contexte

Les personnes « incasables », « inadéquates », « à difficultés multiples », « sans solution », ont mis en exergue l'impossibilité pour une seule structure de répondre à l'ensemble de leurs besoins. Ces situations complexes ont conduit à promouvoir le concept « d'intégration des réponses ». Il s'agit de construire des réponses collectives aux besoins des personnes vulnérables sur un territoire tout au long de leur parcours de vie au regard de l'évolution de leurs besoins. **Le dispositif intégré prend en compte les dimensions de prévention, de veille, d'évaluation des besoins, d'accompagnement, de formation et de répit pour les aidants familiaux et de gestion des cas complexes.** Des dispositifs intégrés fonctionnent en France depuis plus de dix ans concernant les personnes touchées par la maladie d'Alzheimer (MAIA), les personnes en situation de handicap rare (ERHR) ou encore les personnes avec autisme (les CRA, les DIA, le dispositif SCATED). La démarche « *réponse accompagnée pour tous* » s'inscrit dans ce processus de transformation des réponses. Ce modèle va progressivement devenir la norme de l'organisation sociale, médico-sociale et sanitaire. Les CPOM, les nomenclatures SERAFIN PH, les tableaux de bord de l'ANAP etc. sont des outils de l'intégration.

Durée : 1 jour

Formation inter-établissement
Formation en intra sur demande

Intervenante :

Patricia FIACRE, Socio-démographe

Tarif :

Formation en inter : à partir de 120 € par jour
et par personne
Formation en intra : 960 € à 1 350 € par jour

Objectifs de la formation

La formation a pour objectif de comprendre les tenants et les aboutissants du dispositif intégré. Au terme de la formation, les participants seront en capacité de positionner l'intervention de la structure dans un ensemble plus large de réponses et disposeront des clés de lecture pour définir la stratégie de développement de la structure.

Contenu

- Le concept d'intégration, son origine, son histoire, son cadre juridique en France
- Les principes du fonctionnement en intégration
- Etudes de cas

Public visé

Cette formation s'adresse à tous les acteurs du champ social et médico-social : professionnels de direction, d'encadrement et sociaux éducatifs.

Pas de prérequis demandé.

Dispositif pédagogique

Présentation par le formateur du concept et des principes et mise en situation pour les études de cas. Des supports pédagogiques (diaporama version papier), bibliographie et articles seront remis lors de la formation.

PARTICIPER AU DIAGNOSTIC TERRITORIAL PARTAGE

Contexte

En 2013, le Comité interministériel du handicap a établi une feuille de route sollicitant la recherche d'une méthodologie pour établir les diagnostics territoriaux partagés ainsi que le développement d'un système d'informations partagé.

La réorganisation des réponses aux besoins des populations vulnérables est aujourd'hui un chantier national et régional prioritaire. De nombreuses réformes sont à l'œuvre. Elles visent à assurer la complémentarité des acteurs sur un territoire, dans une perspective de dispositif intégré.

Les Agences Régionales de Santé sont chargées de conduire cette réorganisation dans le cadre de leur projet régional de santé, en s'appuyant sur les acteurs du territoire concernés par la prise en compte des personnes vulnérables.

Sur chaque territoire, la réorganisation repose sur un diagnostic territorial partagé (art L.1434-10 du CSP). *« Le diagnostic territorial partagé a pour objet d'identifier les besoins sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la population concernée en s'appuyant sur des données d'observation. (...) Il identifie les insuffisances en termes d'offre, d'accessibilité, de coordination et de continuité des services sanitaires, sociaux et médico-sociaux, notamment en matière de soins palliatifs, en portant une attention particulière aux modes de prise en charge sans hébergement. (...) »*

Les établissements et services médico-sociaux sont un acteur clé de la connaissance des besoins des personnes vulnérables. Ils sont appelés à faire évoluer leur offre et leur organisation en fonction des résultats du diagnostic territorial partagé.

La méthode pour la réalisation du DTP appelée des vœux du CIH, validée par la CNSA en avril 2016, repose sur le principe de la triple expertise : expertise des personnes vulnérables, des aidants familiaux et des professionnels.

Durée : 3 jours

Formation en intra sur demande

Intervenante :

Patricia FIACRE, Socio-démographe

Tarif :

Formation en intra : de 960 € à 1 350 € par jour

Objectifs de la formation

La formation a pour objectifs de :

- Donner les clés aux établissements et services pour participer au DTP de leur territoire en leur permettant de :
 - Construire les indicateurs relatifs aux besoins du public cible
 - Définir les complémentarités avec les autres acteurs du territoire
- Favoriser la participation des personnes accompagnées et de professionnels de l'établissement ou du service au processus de DTP.

Contenu

Jour 1 :

- Les réformes en cours
- Les principes et la méthode du DTP

Jour 2 :

- La construction des indicateurs par les établissements et services (enquête ES, tableau de bord de l'ANAP, Système d'information des ESMS). A quoi cela sert-il ?
- Travail sur les outils dont dispose l'établissement ou le service

Jour 3 :

- Le recueil du point de vue du public cible : l'évaluation des besoins des personnes accueillies, les enquêtes de satisfaction et les autres modes de recueil des attentes dans l'établissement ou le service

Public visé

La formation s'adresse aux équipes de direction, aux qualitatifs, aux chefs de services des établissements et services sociaux et médico-sociaux. Le personnel administratif peut être associé à la séquence sur les indicateurs (enquête ES, tableau de bord ANAP etc.) Pas de prérequis demandé.

Dispositif pédagogique

Chaque journée débute par un apport théorique puis un travail collectif est engagé sur les outils et pratiques de l'établissement.

Le guide méthodologique du DTP et les supports pédagogiques (Diaporama, réformes en cours, l'évaluation des besoins etc.) seront remis lors de la formation.

LE CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIFS ET DE MOYENS (CPOM)

Contexte

Les autorités de tarification et de contrôle invitent l'ensemble des établissements et services du secteur médico-social à entrer dans la démarche CPOM, afin d'améliorer le pilotage des structures, tout en suscitant la réflexion et l'innovation pour une négociation d'objectifs à moyen terme.

Les objectifs potentiellement constitutifs d'un CPOM sont de plusieurs ordres : rationalisation des dépenses, mise en œuvre du projet médico-social en lien avec la démarche qualité et les évaluations internes, dans le cadre du schéma départemental, et adaptation des moyens.

Objectifs de la formation

La formation vise à

- dispenser les apports juridiques nécessaires au CPOM,
- doter les participants d'outils pour réaliser un autodiagnostic,
- aider à la réflexion pour préparer les négociations de CPOM.

Durée : 1 jour

Formation en intra sur demande

Intervenant :

Thierry DIMBOUR, Directeur du CREA

Tarif :

Formation en inter : à partir de 120 € par jour et par personne

Formation en intra : de 960 € à 1 350 € par jour

Contenu

Matin : Les règles de bases du CPOM

- Appréhender le cadre législatif et réglementaire des CPOM
- Comprendre la mise en œuvre et cerner les enjeux
- Acquérir une méthode efficace pour négocier son CPOM – Passage d'une logique budgétaire à une logique financière

Après-midi : Acquérir une méthode efficace pour négocier son CPOM

- Mise en œuvre du CPOM et son suivi
- Le bilan du CPOM et son renouvellement
- Echanges de pratiques et retour d'expériences

Public visé

Cette formation s'adresse aux acteurs de la gouvernance, aux directeurs et aux comptables des établissements et services médico-sociaux.

Pas de prérequis demandé.

Dispositif pédagogique

Apports théoriques avec un diaporama support, exercices et échange de pratiques.

Les supports pédagogiques (diaporamas, bibliographie, documents...) seront remis lors de la formation.

DE 2007 A 2016 : DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE A LA PROTECTION DE L'ENFANT

Contexte

La loi de 2007 sur la protection de l'enfance est considérée comme une loi familialiste, ayant pour objet de maintenir l'enfant dans son milieu naturel et de travailler avec les familles autant que faire se peut ; la loi de 2016 est centrée sur les besoins de l'enfant et son développement, qui doivent primer sur toute autre considération.

Objectifs de la formation

La formation a pour objectif de présenter les apports de la loi 2016 et ceux de la loi 2007.

« Etre capable de » :

- Connaître la loi 2016 et ses décrets d'application
- Appréhender les besoins fondamentaux de l'enfant exprimés dans la démarche de consensus
- Permettre la mise en œuvre de la réforme de 2016

Durée : 2 jours

Formation inter-établissement :

15 & 16 mars 2021

Formation en intra sur demande

Lieu : Bordeaux

Intervenante :

Marianne SCHMITT, Sociologue

Tarif :

Formation en inter : à partir de 120 € par jour et par personne

Formation en intra : de 960 € à 1 350 € par jour

Contenu

- La démarche de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant
- La gouvernance nationale et départementale de la protection de l'enfant
- Sécuriser le parcours de l'enfant pris en charge par l'ASE
- Adapter le statut en cas de placement de longue durée
- Evaluation initiale et évaluation en cours de mesure
- Mise en œuvre du projet pour l'enfant
- La sortie de mesure

Public visé

Cette formation s'adresse aux professionnels des établissements et services médico-sociaux de la protection de l'enfance ou intervenant auprès d'enfants relevant de la protection de l'enfance, professionnels des Conseils départementaux (PMI, ASE, MDS...).

Pas de prérequis demandé.

Dispositif pédagogique

Apports réglementaires et méthodologiques ; échanges autour des pratiques ; cas pratiques.

Les supports pédagogiques (diaporamas, bibliographie, documents...) seront remis lors de la formation.

DE L'ÉVALUATION DES BESOINS ET RESSOURCES DE L'ENFANT AU PROJET POUR L'ENFANT

Contexte

Le projet pour l'enfant s'inscrit dans l'esprit de la loi du 5 mars 2007 qui affirme la place centrale de l'enfant dans le dispositif de protection. Il est élaboré en concertation avec la famille, et vise à favoriser l'épanouissement de l'enfant et, à plus long terme, son insertion. La loi 2016 donne au PPE des objectifs plus précis et relatifs aux différents domaines de vie de l'enfant tout au long de son parcours.

Objectifs de la formation

La formation a pour objectif de présenter les apports de la loi 2016 et ceux de la loi 2007.

« Etre capable de » :

- Connaître le décret d'application du Projet pour l'enfant
- Appréhender les besoins fondamentaux de l'enfant
- Elaborer le PPE avec l'enfant et sa famille et les différents partenaires qui accompagnent l'enfant
- S'approprier la dynamique : évaluation-objectifs-moyens-résultats.

Durée : 2 jours

Formation inter-établissement :

31 mai & 1^{er} juin 2021

Formation en intra sur demande

Lieu : Bordeaux

Intervenante :

Marianne SCHMITT, Sociologue

Tarif :

Formation en inter : à partir de 120 € par jour et par personne

Formation en intra : de 960 € à 1 350 € par jour

Contenu

- Projet pour l'enfant : de la loi 2007 à la loi 2016
- La démarche de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant
- Elaborer le projet pour l'enfant avec ses différents domaines
- L'articulation entre le PPE et les autres projets
- Le processus d'élaboration du PPE
- La co-construction avec l'enfant et ses parents
- L'évaluation en cours de mesure et l'actualisation du PPE
- Préparer la sortie du dispositif

Public visé

Cette formation s'adresse aux professionnels des établissements et services médico-sociaux de la protection de l'enfance ou intervenant auprès d'enfants relevant de la protection de l'enfance, professionnels des Conseils départementaux (PMI, ASE, MDS...).

Pas de prérequis demandé.

Dispositif pédagogique

Apports réglementaires et méthodologiques ; échanges autour des pratiques ; alternance diaporamas et études de cas à partir de rapports anonymisés.

Les supports pédagogiques (diaporamas, bibliographie, grilles d'évaluation, trame du PPE...) seront remis lors de la formation.

LES GEM ET LES CAHIERS DES CHARGES 2016 ET 2019

Contexte

Introduits par la loi du 11 février 2005, les Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) sont des dispositifs essentiels dans le paysage de la compensation du handicap et de la restriction de la participation à la vie sociale. Le cahier des charges 2016 a fixé de nouveaux principes d'organisation, de fonctionnement et de partenariats requis pour bénéficier de la subvention allouée par l'ARS. L'enjeu essentiel de ce texte est d'inciter le GEM à viser l'autogestion.

Objectifs de la formation

Ce dispositif de co-formation des adhérents avec des animateurs, des représentants de parrains et d'organismes gestionnaires permet de diffuser une information commune, de s'interroger sur sa juste place au sein du GEM et de faire évoluer ses représentations à l'égard des autres acteurs.

La formation a pour objectif de :

- Connaître le cadre juridique du cahier des charges des GEM 2016 et 2019 et de l'association loi 1901
- Comprendre le rôle et les limites de chaque acteur (dont parrain et gestionnaire)
- Prendre sa place dans le GEM et la faire évoluer.

Durée : 2 jours

Formation inter-établissement :

8 & 9 mars 2021

Formation en intra sur demande

Lieu : Bordeaux

Intervenante :

Agathe SOUBIE, Psychologue du Travail

Tarif :

Formation en inter : à partir de 120 € par jour et par personne

Formation en intra : de 960 € à 1 350 € par jour

Contenu

Jour 1

- Historique des GEM et perspectives
- Gouvernance, participation sociale et développement du pouvoir d'agir

Jour 2

- Responsabilité des administrateurs
- Gouvernance, délégation de tâches et de responsabilités

Public visé

Cette formation s'adresse aux GEM, associations désireuses d'accompagner un GEM lors de sa création, à tous les ESMS accueillant ou accompagnant des adultes en situation de handicap (psychique, lésion cérébrale acquise, autisme), aux adhérents de GEM, animateurs (bénévoles ou salariés), parrains et gestionnaires de GEM

Pas de prérequis demandé.

Dispositif pédagogique

Alternance d'apports théoriques et illustrations dans les GEM (témoignages, échanges d'astuces).

Les supports pédagogiques (Cahier des charges 2016 et 2019, diaporamas, bibliographie) seront remis lors de la formation.

LA REFORME DE LA TARIFICATION SERAFIN-PH

Contexte

Le projet de réforme SERAFIN-PH vise à mettre en place, dès 2020, une tarification fondée sur les besoins effectifs des personnes accompagnées et les prestations mises en œuvre (directement ou indirectement) pour y répondre.

Deux nomenclatures ont été arrêtées pour décrire les besoins des personnes accompagnées et les prestations délivrées par les structures. En proposant un langage commun, ces nomenclatures peuvent être utilisées dans la conduite des évaluations des besoins et la mise en place de réponses individuelles et collectives, territorialisées.

Objectifs de la formation

La formation a pour objectif de donner aux professionnels les clés de compréhension de la réforme de la tarification : pourquoi change-t-on aujourd'hui le mode de financement des établissements et services ? Comment cette réforme s'inscrit-elle dans le nouveau paysage médico-social, en lien avec les autres réformes ?

Le second objectif est de décrire, avec les professionnels socio-éducatifs et avec les cadres, l'activité réalisée par la structure ou les structures selon les nomenclatures SERAFIN PH. Au terme de la formation, la structure disposera d'une trame de description des besoins des personnes accompagnées et d'une trame pour décrire l'activité de la structure en vertu de la nomenclature des prestations.

Durée : en fonction de la taille de la structure.

A minima, une journée doit être consacrée à l'objectivation des besoins et une journée à la description de l'activité.

Formation en intra sur demande

Lieu : l'établissement

Intervenante :

Patricia FIACRE, Socio-démographe

Marianne SCHMITT, Sociologue

Tarif :

Formation en intra : de 960 € à 1 350 € par jour

Contenu

- **Les réformes en cours et leur articulation** : à partir d'une cartographie des réformes actuelles, présentation des différentes composantes de ce nouveau paysage institutionnel
- **La nomenclature des besoins SERAFIN PH**
- **La nomenclature des prestations SERAFIN-PH**
- **Objectivation des besoins du public accueilli**
- **Description de l'activité de la structure** selon la nomenclature des prestations

En amont, un travail sera effectué par le CREA- Nouvelle-Aquitaine à partir du dernier rapport d'activité et des tableaux de bord de l'ANAP renseignés par l'organisme.

Public visé

Cette formation s'adresse aux professionnels d'encadrement et sociaux éducatifs des établissements et services médico-sociaux.

Pas de prérequis demandé.

Dispositif pédagogique

Intervention auprès d'un groupe de 20 personnes maximum afin de favoriser les échanges et l'émergence des questionnements.

Les supports pédagogiques (diaporamas, ...) seront remis lors de la formation.

CONDUIRE SA DEMARCHE D'EVALUATION INTERNE ET D'AMELIORATION DE LA QUALITE AVEC ARSENE EN ESSMS

Contexte

La majorité des ESSMS a déjà mené au moins une évaluation interne et externe. L'enjeu actuel consiste à instaurer et entretenir une « culture qualité » dans le temps, au sein des équipes professionnelles. L'organisation d'une démarche qualité pose toutefois de nombreux défis, notamment celui de préserver le sens de l'action sociale et/ou médico-sociale.

Il s'agit donc de mobiliser la démarche qualité à la fois comme un outil managérial de pilotage de l'activité et de capitalisation des savoirs, mais aussi comme un support à l'articulation et à l'amélioration des pratiques institutionnelles. ARSENE©, logiciel conçu par le réseau national des CREAL, se décline en 15 référentiels spécialisés par public (handicap, protection de l'enfance, personnes âgées...) et par type de structure (EHPAD, ESAT, CMPP-CAMSP, SAD-SSIAD-SPASAD, CHRS, ...). Un module spécifique permet également aux organismes gestionnaires de suivre l'avancée de l'ensemble des démarches qualité conduites dans leurs ESSMS.

Au-delà des fonctionnalités développées (production automatisée du rapport d'évaluation interne ou de l'annexe annuelle obligatoire du rapport d'activité, production et suivi du PACQ, tableaux de bord partagés, pilotage des objectifs stratégiques et opérationnels d'amélioration de la qualité...), ARSENE© propose une méthodologie rigoureuse pour permettre aux directions et aux équipes de conduire, évaluer et suivre l'amélioration continue de la qualité du service rendu aux personnes accompagnées.

Durée : 5 jours

Formation inter-établissements : **18 mars, 29 avril, 27 mai, 28 juin et 23 septembre 2021**

Formation en intra sur demande

Lieu : Bordeaux

Intervenante :

Marianne SCHMITT, Sociologue

Tarif :

Formation en inter : à partir de 120 € par jour et par personne

Formation en intra : de 960 € à 1 350 € par jour

Objectifs de la formation

La formation a pour objectif de réaliser une évaluation interne et de :

- S'appropriier des connaissances et des références partagées au sein d'un ESSMS, et/ou d'un organisme gestionnaire, contribuant à la qualité du service rendu ;
- Interroger méthodiquement la qualité du service rendu aux personnes accompagnées, au regard du cadre réglementaire et légal et des recommandations de bonnes pratiques (HAS) ;
- Mettre en œuvre l'évaluation interne et le suivi d'une démarche continue d'amélioration de la qualité et former les équipes à cette méthodologie de projet.

Contenu

- Développer les compétences des professionnels sur la méthodologie de l'évaluation de la qualité et sa mise en œuvre
- Utiliser un logiciel qualité, dont les référentiels sont spécialisés par clientèle, et favoriser son appropriation
- Faciliter la production de documents relatifs à la démarche qualité
- Concevoir un plan d'actions d'amélioration continue de la qualité, dans le cadre d'une politique qualité coordonnée (définition des objectifs stratégiques et opérationnels, gestion des preuves qualité en lien avec les documents et références de la structure et/ou de l'organisme gestionnaire...)

Public visé

Cette formation s'adresse aux professionnels d'encadrement, aux équipes des établissements et services médico-sociaux et aux responsables des organismes gestionnaires d'ESSMS.

Pas de prérequis demandé.

Dispositif pédagogique

Phase analytique : appropriation et utilisation du logiciel ARSENE©.

Phase de planification : plan d'amélioration continue de la qualité (PACQ).

Supports pédagogiques : Logiciel ARSENE© et guide méthodologique.

CONDUIRE SA DEMARCHE D'EVALUATION INTERNE ET D'AMELIORATION DE LA QUALITE AVEC ARSENE EN EHPAD

Contexte

La majorité des ESSMS a déjà mené au moins une évaluation interne et externe. L'enjeu actuel consiste à instaurer et entretenir une « culture qualité » dans le temps, au sein des équipes professionnelles. L'organisation d'une démarche qualité pose toutefois de nombreux défis, notamment celui de préserver le sens de l'action sociale et/ou médico-sociale.

Il s'agit donc de mobiliser la démarche qualité à la fois comme un outil managérial de pilotage de l'activité et de capitalisation des savoirs, mais aussi comme un support à l'articulation et à l'amélioration des pratiques institutionnelles. ARSENE®, logiciel conçu par le réseau national des CREAL, se décline en 15 référentiels spécialisés par public (dont un consacré aux EHPAD) et par type de structure. Un module spécifique permet également aux organismes gestionnaires de suivre l'avancée de l'ensemble des démarches qualité conduites dans leurs ESSMS.

Au-delà des fonctionnalités développées (production automatisée du rapport d'évaluation interne ou de l'annexe annuelle obligatoire du rapport d'activité, production et suivi du PACQ, tableaux de bord partagés, pilotage des objectifs stratégiques et opérationnels d'amélioration de la qualité...), ARSENE® propose une méthodologie rigoureuse pour permettre aux directions et aux équipes de conduire, évaluer et suivre l'amélioration continue de la qualité du service rendu aux personnes accompagnées.

Durée : 5 jours

Formation inter-établissements : **4 février, 2 mars,**

6 avril, 11 mai et 2 septembre 2021

Formation en intra sur demande

Lieu : Bordeaux

Intervenante :

Lucie BORDEAU, Psychosociologue

Tarif :

Formation en inter : à partir de 120 € par jour et par personne

Formation en intra : de 960 € à 1 350 € par jour

Objectifs de la formation

La formation a pour objectif de réaliser une évaluation interne et de

- S'approprier des connaissances et des références partagées au sein d'un ESSMS, et/ou d'un organisme gestionnaire, contribuant à la qualité du service rendu ;
- Interroger méthodiquement la qualité du service rendu aux personnes accompagnées, au regard du cadre réglementaire et légal et des recommandations de bonnes pratiques (HAS) ;
- Mettre en œuvre l'évaluation interne et le suivi d'une démarche continue d'amélioration de la qualité et former les équipes à cette méthodologie de projet.

Contenu

- Développer les compétences des professionnels sur la méthodologie de l'évaluation de la qualité et sa mise en œuvre
- Utiliser un logiciel qualité, dont les référentiels sont spécialisés par clientèle, et favoriser son appropriation
- Faciliter la production de documents relatifs à la démarche qualité
- Concevoir un plan d'actions d'amélioration continue de la qualité, dans le cadre d'une politique qualité coordonnée (définition des objectifs stratégiques et opérationnels, gestion des preuves qualité en lien avec les documents et références de la structure et/ou de l'organisme gestionnaire...)

Public visé

Cette formation s'adresse aux professionnels d'encadrement, aux équipes des établissements pour personnes âgées et aux responsables des organismes gestionnaires.

Pas de prérequis demandé.

Dispositif pédagogique

Phase analytique : appropriation et utilisation du logiciel ARSENE®.

Phase de planification : plan d'amélioration continue de la qualité (PACQ).

Supports pédagogiques : Logiciel ARSENE® et guide méthodologique

SENSIBILISATION A LA PREVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Contexte

La prévention collective des risques psychosociaux est un des axes majeurs du dernier plan santé au travail 2016-2020, en vertu de l'obligation générale de sécurité qui incombe à l'employeur, visant à protéger la santé physique et mentale des travailleurs.

En effet, les secteurs de la santé et du social ont été marqués ces dernières années par de nombreux changements dans la manière de travailler des professionnels en lien avec les différentes lois, de 2002 à 2016. L'augmentation de ces contraintes dans un contexte de budgets restreints ainsi que l'évolution des publics sont susceptibles d'avoir un impact sur la santé au travail des professionnels du secteur, qui se manifestent par une augmentation de l'absentéisme et les inaptitudes au travail : il s'agit du secteur d'activité le plus touché par les absences liées aux maladies et accidents de travail.

Objectifs de la formation

La formation se propose de sensibiliser les professionnels à la prévention des risques psychosociaux afin de leur donner les prérequis nécessaires à la mise en œuvre d'une démarche dans leur propre structure.

Au terme de la formation, les participants seront capables de :

- connaître les exigences réglementaires de l'employeur en matière de prévention des risques psychosociaux ;
- susciter une attitude réflexive à l'égard de l'organisation du travail dans leur propre structure ;
- participer à une démarche de prévention des risques psychosociaux.

Durée : 1 jour

Formation inter-établissements :

4 mars 2021

Formation en intra sur demande

Lieu : Bordeaux

Intervenante :

Agathe SOUBIE, Psychologue du Travail

Tarif :

Formation en inter : à partir de 120 € par jour et par personne

Formation en intra : de 960 € à 1 350 € par jour

Contenu

Matin : les enjeux de la prévention des risques psychosociaux

- Contexte légal
- Définitions, indicateurs de RPS, RPS vs QVT

Après-midi : les applications

- Diagnostic des risques psychosociaux
- Plan d'action et document unique d'évaluation des risques professionnels (DUER)

Au terme de la formation, le CREA peut vous proposer un accompagnement pour la mise en œuvre de la démarche.

Public visé

Cette formation s'adresse à l'ensemble des professionnels des secteurs sanitaire, social et médico-social.

Une approche spécifique à destination des directeurs d'établissement peut être proposée.

Pas de prérequis demandé.

Dispositif pédagogique

Quizz de début de formation, apports théoriques sous forme de diaporama ateliers pratiques, études de cas.

Les supports pédagogiques (diaporama, bibliographie...) seront remis lors de la formation.

ÉLABORATION ET ACCOMPAGNEMENT DU PROJET PERSONNALISÉ

Contexte

La loi du 2 janvier 2002 préconise la mise en place d'un outil cohérent pour organiser l'accompagnement de l'utilisateur, qui nécessite une co-construction avec l'utilisateur et la mise en place d'une culture commune entre les professionnels intervenant dans le parcours de l'utilisateur.

Objectifs de la formation

La formation a pour objectifs de :

- permettre une cohérence de l'accompagnement quel que soit le professionnel qui intervient, une prise en compte des « petits paris » du quotidien ainsi qu'une recherche et une valorisation de l'empowerment ;
- s'engager dans une démarche structurée d'accompagnement des usagers, à partir d'hypothèses, de moyens déployés et d'indicateurs de résultats.

Durée : 2 jours

Formation inter-établissements :

22 & 23 mars 2021

Formation en intra sur demande

Lieu : Bordeaux

Intervenante :

Marianne SCHMITT, Sociologue

Tarif :

Formation en inter : à partir de 120 € par jour et par personne

Formation en intra : de 960 € à 1 350 € par jour

Contenu

Jour 1 : Apports réglementaires et méthodologiques (Lois, RBPP...)

- Les limites à dépasser
- Clarifier le rôle et la place de chacun
- La bientraitance au cœur du projet personnalisé

Jour 2 : Les étapes nécessaires à la mise en place d'une procédure d'élaboration du projet personnalisé

- Les acteurs et interlocuteurs (utilisateur et proches, équipe, partenaires, autorité de tutelle)
- Les questions à se poser (évaluation des besoins, élaboration du projet, l'actualisation régulière).

Public visé

Cette formation s'adresse à l'équipe sociale et médico-sociale, avec la présence d'un cadre des établissements et services médico-sociaux et aux responsables des organismes gestionnaires d'ESSMS.

Pas de prérequis demandé.

Dispositif pédagogique

La formation est une formation-action qui se nourrit des apports et de l'analyse de l'équipe. Un cadre est nécessairement présent pour porter les attentes de la structure et faciliter les changements de process.

Les supports pédagogiques (Diaporamas, synthèse, proposition de trame, logigramme retraçant la procédure d'élaboration) seront remis lors de la formation.

METTRE EN ŒUVRE DES PRATIQUES DE COOPERATION ET DE COORDINATION POUR AMELIORER LA REPONSE AUX BESOINS DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

Contexte

Le Rapport Piveteau préconise le « 0 sans solutions » ; la circulaire du 2 mai 2017 relative à la transformation de l'offre d'accompagnement recommande la mise en œuvre de la Réponse accompagnée pour tous (RAPT) et le projet Séraphin-PH incite à développer des partenariats. L'ANESM/HAS édite en mars 2018 les Recommandations de bonnes pratiques professionnelles « Pratiques de coopération et coordination du parcours de la personne en situation de handicap » pour mieux accompagner ces mouvements de transformation en profondeur de l'offre médico-sociale.

Objectifs de la formation

La formation a pour objectif de sensibiliser les professionnels à la nécessité d'organiser la complémentarité et la continuité des accompagnements par la construction d'un dispositif ressource avec l'identification d'une personne assurant la fonction de coordination.

« Etre capable de » :

- Appliquer la démarche Réponse accompagnée pour tous axes 1 et 2
- Mobiliser des partenaires dans une perspective de coopération
- Assurer la fonction de coordination des différents partenaires autour de la personne accompagnée.

Contenu

- Définitions et pré-requis
- Les acteurs et les modalités de la coopération et de la coordination
- Préparer et accompagner les transitions
- Améliorer la coordination en répondant aux besoins des acteurs

Public visé

Cette formation s'adresse à l'ensemble des professionnels éducatifs, médicaux et paramédicaux de tout établissement ou service accompagnant des personnes handicapées.

Pas de prérequis demandé.

Dispositif pédagogique

Quizz ; Diaporama ; études de cas ; présentation et discussion autour de dispositifs existant ; élaboration partagée d'outils.

Les supports pédagogiques (diaporama...) seront remis lors de la formation.

Durée : 1 jour

Formation inter-établissements :

25 mars 2021

Formation en intra sur demande

Lieu : Bordeaux

Intervenante :

Agathe SOUBIE, Psychologue du Travail

Tarif :

Formation en inter : à partir de 120 € par jour et par personne

Formation en intra : de 960 € à 1 350 € par jour

PARTAGE DES INFORMATIONS A CARACTERE SECRET

Contexte

L'art L.312 du CASF fait obligation aux professionnels de veiller au respect de la vie privée de l'utilisateur et au secret des informations le concernant ; la RBPP ANESM-HAS de mai 2011, relative au Partage d'informations à caractère secret en protection de l'enfance pose des bases permettant le travail en équipe ; l'article 25 de la loi Santé du 26 janvier 2016 relatif au secret professionnel, au partage d'informations et au Dossier Médical Personnel vient encore sécuriser ces pratiques de travail en équipe au profit des usagers. Comment aider les professionnels à y voir clair selon leur contexte d'intervention ?

Objectifs de la formation

La formation a pour objectif de préciser les responsabilités en matière de discrétion et de partage d'informations auprès des professionnels.

« Etre capable de » :

- comprendre les enjeux et la responsabilité des professionnels pour préserver la confidentialité
- discriminer les informations qui peuvent être consignées/ partagées par oral/par écrit de celles qui restent confidentielles
- constituer un dossier usagers et en prévoir les modalités de consultation

Durée : 1 jour

Formation inter-établissements :

25 février 2021

Formation en intra sur demande

Lieu : Bordeaux

Intervenante :

Agathe SOUBIE, Psychologue du Travail

Tarif :

Formation en inter : à partir de 120 € par jour et par personne

Formation en intra : de 960 € à 1 350 € par jour

Contenu

- Le contexte juridique et déontologique
- La Recommandation de Bonnes Pratiques Professionnelles « Le partage d'informations à caractère secret en protection de l'enfance »
- Le dossier Usagers : contenu et utilisations

Public visé

Cette formation s'adresse au personnel administratif, aux professionnels de l'accompagnement amenés à produire des écrits (infirmiers, psychologues, professionnels paramédicaux, éducateurs, travailleurs sociaux,...) de tout établissement ou service accompagnant des personnes handicapées mais aussi des personnes vulnérables du champ de l'insertion et les structures pour personnes âgées.

Pas de prérequis demandé.

Dispositif pédagogique

Apports juridiques et théoriques ; travaux pratiques à partir de documents institutionnels, comptes-rendus et dossiers individuels anonymisés.

Les supports pédagogiques (diaporamas...) seront remis lors de la formation.

LE DOSSIER UNIQUE DE L'USAGER

Contexte

Le dossier de l'utilisateur, instauré par la loi 2002-2, est un outil nécessaire à la conception, la conduite et l'évaluation des actions menées par un ESMS.

Il permet de tracer le parcours individualisé et coordonné, tout en respectant les droits des usagers. L'évolution de la législation (CNIL, RGPD) amène les professionnels à réajuster leurs pratiques.

Objectifs de la formation

La formation vise à diffuser et actualiser la culture de tous les professionnels pour que chaque usager dispose d'un dossier unique au service de son accompagnement.

« Etre capable de » :

- Connaître le cadre législatif et réglementaire
- Maîtriser les éléments constitutifs du dossier
- Comprendre les enjeux éthiques relatifs à l'accès aux données
- Connaître les préconisations pour l'accès et la conservation du dossier

Durée : 1 jour

Formation inter-établissements :

19 janvier 2021

Formation en intra sur demande

Lieu : Bordeaux

Intervenante :

Agathe SOUBIE, Psychologue du Travail

Tarif :

Formation en inter : à partir de 120 € par jour et par personne

Formation en intra : de 960 € à 1 350 € par jour

Contenu

Matin :

- Les enjeux du dossier dans le cadre de la Loi 2002-2
- Les éléments constitutifs du dossier
- La participation des usagers dans la constitution du dossier

Après-midi

- Les enjeux de la sécurisation des données informatiques
- Les préconisations en termes de conservation, d'accès et d'archivage.

Public visé

Cette formation s'adresse à tous les professionnels des établissements et services médico-sociaux.

Pas de prérequis demandé.

Dispositif pédagogique

Apports réglementaires et législatifs ; travail critique à partir des outils actuels ; échanges autour des pratiques.

Les supports pédagogiques (diaporamas, bibliographie...) seront remis lors de la formation.

LES ECRITS PROFESSIONNELS

Contexte

La fonction des écrits et des règles qui s'appliquent ont été modifiées avec l'accès direct de l'utilisateur aux données le concernant et l'instauration de la contractualisation des prestations, nécessitant pour les professionnels de passer d'une culture de l'oral à une culture de l'écrit. Divers documents sont préconisés pour élaborer des projets précis, les évaluer, rendre compte aux autorités qui nécessitent de repenser et d'améliorer les pratiques d'écriture ainsi que l'organisation et l'usage des documents.

Objectifs de la formation

La formation a pour objectif d'outiller les professionnels pour qu'ils produisent des écrits de qualité, en cohérence avec leur usage et l'éthique professionnelle.

« Etre capable de » :

- Comprendre les enjeux éthiques et responsabilités relatifs aux écrits professionnels
- Développer une réflexion partagée sur la production d'écrits comme outil de transmission et de suivi des projets personnalisés
- Mieux associer les usagers aux écrits les concernant
- Redécouvrir et s'approprier les techniques facilitant l'expression écrite
- Produire des écrits de qualité cohérents avec leur usage

Durée : 2 jours

Formation inter-établissements :

17 & 18 mai 2021

Formation en intra sur demande

Lieu : Bordeaux

Intervenante :

Agathe SOUBIE, Psychologue du Travail

Tarif :

Formation en inter : à partir de 120 € par jour et par personne

Formation en intra : de 960 € à 1 350 € par jour

Contenu

- Les différentes formes d'écrits professionnels selon leur utilisation et les destinataires
- Les spécificités de la communication écrite pour un écrit informatif d'aide à la décision / destiné aux usagers ou à leur famille
- Objectivité des écrits professionnels vs ressentis
- Techniques d'écriture : synthèse, clarté, lisibilité cohérence
- Secret professionnel, partage d'information et l'obligation de discrétion
- Sécurisation des données (CNIL et RGPD), accès et conservation
- Outils de structuration des écrits

Public visé

Cette formation s'adresse à tous les professionnels des établissements et services médico-sociaux.

Pas de prérequis demandé.

Dispositif pédagogique

Apports réglementaires et méthodologiques ; échanges autour des pratiques ; analyse d'écrits et réécriture d'écrits collectifs et individuels.

Les supports pédagogiques (diaporamas, bibliographie, documents fournis : grilles de structuration, outils techniques) seront remis lors de la formation.

LA PARTICIPATION EFFECTIVE DES USAGERS A LEUR ACCOMPAGNEMENT

Contexte

La loi 2002-2 a affirmé la place centrale de l'utilisateur dans tout dispositif d'accompagnement par un établissement ou un service. Cette place se traduit par un droit de l'utilisateur à participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets le concernant à l'intérieur de la structure ou avec ses partenaires. L'utilisateur est également invité à s'exprimer sur son degré de satisfaction quant aux prestations qui lui sont offertes, et à être force de proposition pour améliorer ces prestations le cas échéant, notamment par le CVS. De nombreuses recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM-HAS prévoient les modalités de la participation des usagers. Le décret du 6 mai 2017 définissant le travail social met en exergue les savoirs issus de l'expérience des personnes accompagnées et préconise de mobiliser ces ressources lors des formations des travailleurs sociaux.

Objectifs de la formation

La formation se propose d'informer les professionnels et les publics sur les droits des usagers à la participation, et sur les modalités d'application de ces droits, en tenant compte des difficultés d'expression et de communication de certains des usagers
Au terme de la formation, les participants seront capables de :

- connaître les exigences réglementaires en matière de participation des usagers ;
- mettre en œuvre/ développer les différentes modalités de participation ;
- permettre à tous les usagers de participer, en tenant compte de leurs difficultés d'expression et de communication.

Contenu

Matin : les enjeux de la participation des usagers

- les différents outils de la loi 2002,
- les recommandations des bonnes pratiques de l'ANESM qui permettent aux usagers de faire valoir leurs droits d'expression

Après-midi : les applications de la participation

- la participation des usagers à la mise en œuvre de leur projet personnalisé
- le Conseil de la Vie Sociale
- le questionnaire de satisfaction
- la participation des usagers à la vie citoyenne

Public visé

Cette formation peut s'adresser à l'ensemble des professionnels des secteurs sanitaire, social et médico-social et leurs partenaires.
Elle peut également s'adresser aux publics accueillis.

Pas de prérequis demandé.

Dispositif pédagogique

Quizz de début et de fin de formation, définitions co-élaborées, apports théoriques sous forme de diaporamas (dont un en FALC), consultation d'ouvrages, d'articles ciblés et de documents en FALC, ateliers pratiques, études de cas.

Les supports pédagogiques (diaporamas, bibliographie...) seront remis lors de la formation.

Durée : 1 jour

Formation inter-établissements :

25 janvier 2021

Formation en intra sur demande

Lieu : Bordeaux

Intervenante :

Agathe SOUBIE, Psychologue du Travail

Tarif :

Formation en inter : à partir de 120 € par jour et par personne

Formation en intra : de 960 € à 1 350 € par jour

METHODOLOGIE DE PROJETS AU SEIN D'UN ETABLISSEMENT, DE SON ELABORATION A SON EVALUATION

Contexte

Dans le cadre de la loi du 2 janvier 2002, l'obligation d'évaluation interne et externe n'a de sens pour les établissements et structures que si elle débouche sur la mise en place d'un plan d'amélioration de la qualité porté par l'ensemble des personnels. Ce travail se traduit notamment par l'élaboration de fiches actions également au cœur des négociations dans le cadre des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM).

Le personnel est ainsi amené à se mobiliser et à mettre en place des projets qui intègrent des objectifs, un retro-planning, des moyens etc. Un changement dans les pratiques qui nécessite d'acquérir des compétences en méthodologie de projet et de connaître les outils à disposition pour faciliter ce travail.

Objectifs de la formation

A l'issue de cette formation, les professionnels sauront planifier, piloter et évaluer un projet au sein de leur structure.

La formation a pour objectif d'aider les professionnels à acquérir les bases méthodologiques pour mettre en place un projet ainsi que des outils d'organisation et de suivi de projet.

Durée : 1 jour

Formation inter-établissements :

16 novembre 2021

Formation en intra sur demande

Lieu : Bordeaux

Intervenante :

Lucie BORDEAU, Psychosociologue

Tarif :

Formation en inter : à partir de 120 € par jour et par personne

Formation en intra : de 960 € à 1 350 € par jour

Contenu

La démarche projet

- Définition et concepts d'un projet
- La rédaction d'un cahier des charges comme préalable : contexte, objectifs, moyens et retro-planning,
- Les ressources nécessaires et à disposition
- Anticiper les freins
- La définition des phases et étapes-clés
- La répartition des rôles et tâches

L'organisation et l'animation d'un projet

- L'équipe projet : constitution et organisation
- Les réunions de projet : ordre du jour et finalité
- La planification (diagrammes de GANTT)
- Le suivi : indicateurs et tableaux de bord
- La communication tout au long du projet
- Le management des collaborateurs impliqués et la gestion de conflits
- La gestion du budget

L'évaluation d'un projet

- La méthodologie d'évaluation
- Les outils à disposition
- Le bilan et les perspectives

Public visé

Cette formation s'adresse à tous professionnels en charge de la réalisation d'un projet, d'une action ou y participant de l'ensemble des établissements et services médico-sociaux.

Pas de prérequis demandé.

Dispositif pédagogique

Animation de type participatif, exposés théoriques courts, supports visuels, études de cas et mises en situations, partages d'expériences et supports vidéo.

Les supports pédagogiques (diaporama, bibliographie) seront remis lors de la formation.

PREVENTION DE LA MALTRAITANCE ET PROMOTION DE LA BIENTRAITANCE

Contexte

Inscrites dans les orientations de la loi 2002-02, les recommandations de bonnes pratiques de la HAS sont au cœur des démarches d'évaluation interne et externe.

Objectifs de la formation

La formation vise à comprendre les notions et maîtriser le cadre réglementaire.

Elle a pour objectif de :

- Adopter des repères cohérents et partagés en matière de bientraitance
- Repérer, anticiper et prévenir les situations de risque de maltraitance
- Aider les professionnels à résoudre des problèmes concrets (injonction paradoxale, réflexion éthique)
- Interroger puis définir des stratégies de promotion de la bientraitance par une vigilance dans la pratique et les postures professionnelles.

Contenu

- La bientraitance : l'affaire de tous
- Comment appliquer les principes de la bientraitance au quotidien ?
- Evaluation des situations à risque de maltraitance

Public visé

Cette formation s'adresse à tous les professionnels de l'ensemble des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

Pas de prérequis demandé.

Dispositif pédagogique

Apports théoriques et méthodologiques et analyse des situations rencontrées, échanges et étayages

Les supports pédagogiques (diaporamas) seront remis lors de la formation.

Durée : 1 jour

Formation inter-établissements :

20 mai 2021

Formation en intra sur demande

Lieu : Bordeaux

Intervenante :

Marianne SCHMITT, Sociologue

Tarif :

Formation en inter : à partir de 120 € par jour et par personne

Formation en intra : de 960 € à 1 350 € par jour

LA PERSONNALISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT EN IME-SESSAD

Contexte

Aujourd'hui, en Nouvelle-Aquitaine, les politiques publiques incitent à remplacer massivement des places d'IME en places de SESSAD. Cela implique pour les IME et SESSAD de repenser leur articulation autour du projet personnalisé de chaque enfant. La difficulté réside dans l'hétérogénéité du public accompagné. Les besoins d'accompagnement des enfants admis à l'IME et au SESSAD sont très diversifiés. Le fonctionnement en dispositif, à l'instar des DITEP, est envisagé pour les IME et SESSAD. Comment ajuster l'accompagnement aux besoins de l'enfant ou de l'adolescent ? Par ailleurs, le mode de partenariat avec l'Education nationale se transforme avec l'externalisation des unités d'enseignement. Les professionnels de l'IME sont amenés à travailler « hors les murs » au sein de l'établissement scolaire ou du lieu de formation. Comment accompagner ce changement ?

Objectifs de la formation

Comprendre les enjeux du virage inclusif et de la position des IME et des SESSAD dans la nouvelle configuration.

Partager une méthode pour l'évaluation des besoins d'accompagnement, en s'appuyant sur les outils réglementaires :

- Pour élaborer le projet d'accompagnement
- Pour élaborer le projet à la sortie

Durée : 1 jour

Formation inter-établissements :

2 février 2021 / 26 avril 2021

Formation en intra sur demande

Lieu : Bordeaux

Intervenante :

Patricia FIACRE, Socio-démographe

Tarif :

Formation en inter : à partir de 120 € par jour et par personne

Formation en intra : de 960 € à 1350 € par jour

Contenu

Matin : Le concept d'autodétermination

- les souhaits de l'enfant et de sa famille au centre de la construction du projet d'accompagnement et du projet à l'avenir.

Après-midi : L'évaluation des besoins en continu

- L'opérationnalité de la CIF via le GEVA et le GEVASCO.
- La nomenclature des besoins dans la réforme SERAFIN PH : comment l'utiliser ?

Public visé

Cette formation s'adresse aux professionnels d'encadrement, aux équipes des établissements et services médico-sociaux et aux responsables des organismes gestionnaires d'ESMS.

Pas de prérequis demandé.

Dispositif pédagogique

Apports d'outils réglementaires et méthodologiques ; échanges autour des pratiques et des organisations actuelles ; analyse de situations cliniques.

Les supports pédagogiques (diaporamas, bibliographie) seront remis lors de la formation.

ACCOMPAGNER LE VIEILLISSEMENT ET LA FIN DE VIE DES PERSONNES HANDICAPEES

Contexte

L'avancée en âge des personnes handicapées est une réalité dans tous les ESMS, signe de la qualité des accompagnements, qui nécessite d'adapter l'accueil et les accompagnements, dans la logique du respect des parcours de vie réaffirmée dans le rapport PIVETEAU et la loi d'adaptation de la société au vieillissement. Les équipes sont parfois en difficulté pour faire face à la fin de vie et au décès. Epuisantes pour les intéressés, les proches et les professionnels, ces situations requièrent des connaissances et des repères partagés, ainsi que de mettre en place des collaborations sur le plan des soins.

Objectifs de la formation

La formation vise à sensibiliser les professionnels à la nécessité d'anticiper le vieillissement et la fin de vie des personnes handicapées et à faire évoluer leurs pratiques d'accompagnement en proposant des réponses diversifiées.

« Etre capable de » :

- S'approprier les RBPP ANESM-HAS « l'adaptation de l'intervention auprès des personnes handicapées vieillissantes », « Accompagner la fin de vie en EHPAD / à domicile »
- Améliorer les pratiques institutionnelles et professionnelles afin de mieux répondre aux besoins des personnes
- Organiser des collaborations avec les secteurs médico-social, social et soins
- Anticiper et traiter le retentissement de ces situations auprès de l'entourage et de soi-même

Durée : 1 jour

Formation inter-établissements :

8 avril 2021

Formation en intra sur demande

Lieu : Bordeaux

Intervenante :

Agathe SOUBIE, Psychologue du Travail

Tarif :

Formation en inter : à partir de 120 € par jour et par personne

Formation en intra : de 960 € à 1 350 € par jour

Contenu

Matin : Vieillesse en ESMS

- Comment identifier les signes du vieillissement et les nouveaux besoins ?
- Quelles réponses apporter sur le plan individuel et institutionnel ?

Après-midi : Fin de vie

- Les dimensions juridiques et éthiques des situations de fin de vie
- La communication avec les personnes handicapées en fin de vie
- Les partenariats avec les acteurs du soin et les associations

Public visé

Cette formation s'adresse à tous les professionnels des établissements et services médico-sociaux pour personnes handicapées adultes, pour personnes âgées (EHPAD, SSIAD...).

Pas de prérequis demandé.

Dispositif pédagogique

Apports réglementaires et méthodologiques ; échanges autour des pratiques ; analyse de situations cliniques

Les supports pédagogiques (diaporamas, bibliographie) seront remis lors de la formation.

COMPRENDRE ET ACCOMPAGNER

LES PROCHES AIDANTS FAMILIAUX A DOMICILE

Contexte

Une maladie neuro-dégénérative ou tout type de handicap va, en plus d'impacter la personne concernée, toucher également sa sphère familiale. Les proches aidants d'une personne âgée ou les aidants familiaux d'une personne en situation de handicap représentent aujourd'hui en France entre 8,3 millions de personnes de 16 ans ou plus (Enquête Handicap-Santé auprès des aidants informels, DREES, 2008. Enquête Handicap-Santé, volet ménages, INSEE) à 11 millions (Baromètre 2017, Fondation April et BVA).

Les professionnels doivent prendre en compte les répercussions importantes de cet engagement pour la famille, dans l'optique d'accompagner au mieux la personne et ses proches.

Objectifs de la formation

Cette formation va aider les professionnels à comprendre le vécu des familles, à construire une relation de qualité avec elles et faciliter l'accompagnement des usagers.

A l'issue de cette formation, les professionnels pourront mieux comprendre la place et le rôle des familles dans l'accompagnement, leurs attentes et les enjeux de la relation. Ils connaîtront les bonnes pratiques et sauront mettre en place une bonne communication et une relation de confiance avec elles.

Durée : 2 jours

Formation inter-établissements :

11 & 12 mars 2021

Formation en intra sur demande

Lieu : Bordeaux

Intervenante :

Lucie BORDEAU, Psychosociologue

Tarif :

Formation en inter : à partir de 120 € par jour et par personne

Formation en intra : de 960 € à 1 350 € par jour

Contenu

Les enjeux de la relation

- L'aidant naturel, les proches aidants et l'entourage : définitions et vocabulaire
- La perception et le ressenti de chacun des acteurs impliqués
- Rôle et place de chacun : cadre réglementaire
- L'alliance thérapeutique : une triade relationnelle usager, famille et professionnel
- La personne vivant la maladie, ses droits et ses besoins au centre des préoccupations

La mise en place d'une relation de confiance réciproque

- Les répercussions pour l'entourage
- Les besoins et les attentes des proches aidants
- Les bonnes conditions : temps forts, déterminants et outils
- L'implication des familles : la bonne distance, limites et complémentarité
- L'information, la communication et l'accompagnement des familles
- La gestion des conflits, les espaces de régulation
- Les personnes vivant la maladie très isolées

Public visé

Cette formation s'adresse à tous les professionnels intervenant à domicile au sein des services médico-sociaux.

Pas de prérequis demandé.

Dispositif pédagogique

Animation de type participatif, exposés théoriques courts, supports visuels, études de cas et mises en situations, partages d'expériences et supports vidéo.

Les supports pédagogiques (diaporama, bibliographie) seront remis lors de la formation.

LA PLACE DES PROCHES EN ETABLISSEMENTS : UNE RELATION DE QUALITE AVEC LES FAMILLES

Contexte

L'entrée en établissement est une étape sensible pour les personnes accueillies (rupture avec le domicile) et leur famille (culpabilité, positionnement avec les professionnels, etc.) qui nécessite un accompagnement spécifique et ce, tout au long du séjour.

L'accueil, l'organisation des espaces pour recevoir, les temps d'échanges et de convivialité sont autant d'éléments et de moments clés pour favoriser l'intégration des (futurs) usagers. Par la suite, il est important de mettre en place avec les familles une relation de qualité pour faciliter la prise en soin et l'accompagnement.

Dans ce cadre, il convient d'être extrêmement vigilant au rôle et à la place de chacun dans l'accompagnement ou au sein de la structure. Il s'agit également de favoriser l'implication des familles sur des projets porteurs de sens.

Objectifs de la formation

Cette formation va aider les professionnels à comprendre le vécu des familles, à construire une relation de qualité avec elles et faciliter l'accompagnement des usagers.

A l'issue de cette formation, les professionnels pourront mieux comprendre la place et le rôle des familles au sein de l'établissement, leurs attentes et les enjeux de la relation. Ils connaîtront les bonnes pratiques et sauront mettre en place une bonne communication et une relation de confiance avec elles.

Durée : 2 jours

Formation inter-établissements :

21 & 22 juin 2021 / 4 & 5 novembre 2021

Formation en intra sur demande

Lieu : Bordeaux

Intervenante :

Lucie BORDEAU, Psychosociologue

Tarif :

Formation en inter : à partir de 120 € par jour et par personne

Formation en intra : de 960 € à 1 350 € par jour

Contenu

Les enjeux de la relation

- L'aidant naturel, les proches aidants et l'entourage : définitions et vocabulaire
- L'alliance thérapeutique : une triade relationnelle usager, famille et professionnel
- La perception et le ressenti de chacun des acteurs impliqués
- Le rôle et la place de chacun : cadre réglementaire
- Les résidents très isolés
- Le résident, ses droits et ses besoins au centre des préoccupations

La mise en place d'une relation de confiance réciproque

- Les besoins et les attentes vis-à-vis des professionnels
- Les bonnes conditions : temps fort, déterminants et outils
- Faire des familles des partenaires : la bonne distance, limite et complémentarité
- L'information, les techniques de communication et l'accompagnement des familles
- L'intégration des familles dans le projet de vie
- Faire cohabiter le temps et les besoins de la structure avec les attentes des familles
- La gestion des conflits, les espaces de régulation
- La fin de vie

Public visé

Cette formation s'adresse aux professionnels intervenant en établissement (EHPAD, Handicap Adulte, Handicap Enfant) du secteur médico-social.

Pas de prérequis demandé.

Dispositif pédagogique

Animation de type participatif, exposés théoriques courts, supports visuels, études de cas et mises en situations, partages d'expériences et supports vidéo.

Les supports pédagogiques (diaporama, bibliographie) seront remis lors de la formation.

PERTE D'AUTONOMIE CHEZ LA PERSONNE AGEÉ, PREVENTION ET MAINTIEN DES CAPACITES

Contexte

En France, la part des personnes de 60 ans et plus augmente et cette tendance va selon les projections de l'Insee, s'accélérer au cours des prochaines décennies.

Favoriser le soutien et le maintien à domicile des personnes âgées en améliorant la prévention et l'accompagnement de la perte d'autonomie est par ailleurs un des objectifs de la loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement.

Objectifs de la formation

A l'issue de cette formation, les professionnels sauront mieux identifier les risques de perte d'autonomie, les besoins des personnes âgées en perte d'autonomie et y apporter une prise en charge adaptée.

Durée : 1 jour

Formation inter-établissements :

27 septembre 2021

Formation en intra sur demande

Lieu : Bordeaux

Intervenante :

Lucie BORDEAU, Psychosociologue

Tarif :

Formation en inter : à partir de 120 € par jour et par personne

Formation en intra : de 960 € à 1 350 € par jour

Contenu

Sujets âgés en risque de perte d'autonomie

- Les représentations autour de la vieillesse : personnes âgées, fragilité, dépendance et d'autonomie
- Les différences entre vieillissement normal et pathologique
- Les dispositifs et plan national de prévention de la perte d'autonomie
- Le repérage des risques de perte d'autonomie
- Le vécu par la personne et l'impact sur son quotidien et celui de son entourage

Une prise en charge adaptée

- La relation d'aide : adapter son attitude et ses interventions
- Le projet de soin et le projet d'accompagnement
- Favoriser le maintien de l'autonomie : les actions de prévention
- Identifier et travailler avec les différentes ressources existantes sur le territoire, connaître les aides disponibles
- La relation avec les familles

Public visé

Cette formation s'adresse aux professionnels travaillant auprès des personnes âgées.

Pas de prérequis demandé.

Dispositif pédagogique

Animation de type participatif, exposés théoriques courts, supports visuels, études de cas et mises en situations, partages d'expériences et supports vidéo.

Les supports pédagogiques (diaporama, bibliographie) seront remis lors de la formation.

RECRUTER ET FIDELISER LES BENEVOLES

Contexte

Près d'une personne sur quatre est bénévole dans une association, pour les autres, pour une cause...
(Source : France Bénévolat – Baromètre mars 2019).

Pour les associations, structures ou organismes qui travaillent avec des bénévoles, le recrutement et la fidélisation des équipes est un enjeu important pour permettre d'entretenir la dynamique de l'association, d'aller chercher de nouvelles idées, de mieux répartir le travail au sein de l'équipe, d'amplifier l'activité et ainsi atteindre les objectifs fixés par le projet associatif.

Objectifs de la formation

La formation a pour objectif de permettre aux professionnels animateurs d'un réseau de bénévoles de savoir mieux recruter, animer et fidéliser les équipes.

A l'issue de cette formation les professionnels sauront mieux définir leurs besoins, mettre en place une stratégie de recrutement et auront connaissance des différents outils à disposition pour fidéliser et animer un réseau de bénévoles.

Durée : 1 jour

Formation inter-établissements :

12 octobre 2021

Formation en intra sur demande

Lieu : Bordeaux

Intervenante :

Lucie BORDEAU, Psychosociologue

Tarif :

Formation en inter : à partir de 120 € par jour et par personne

Formation en intra : de 960 € à 1 350 € par jour

Contenu

Les étapes préalables à la communication et au recrutement

- Le bénévolat aujourd'hui : évolution, profils et motivations
- Avoir une vision précise des ressources actuelles et des besoins
- Le projet associatif comme socle de l'organisation
- La formalisation des besoins (ex des fiches missions), des compétences et qualités recherchées
- Formaliser la procédure d'accueil : le référent bénévole

Les stratégies de recrutement

- Un plan d'action : une communication multiple, ciblée, ponctuelle ou tout au long de l'année
- Les outils de communication (annonce, dépliant, affiche, offre, etc.)
- Les moyens pour communiquer : les bénévoles en place comme premiers ambassadeurs
- Autres pistes : mécénat, bénévolat de compétence, service civique, etc.

L'intégration et la fidélisation

- Le premier contact : un moment clé, une réponse rapide
- Les outils : kit d'accueil du nouveau bénévole, le tutorat, extranet, passeport bénévole, etc.
- La formation des bénévoles : un outil de fidélisation important
- Les temps de convivialité, institutionnels et les actions de régulation
- La question de la place et du rôle des bénévoles
- Les difficultés et freins rencontrés
- La fin d'une activité bénévole : aider à passer le relais

Public visé

Cette formation s'adresse aux structures ou services faisant appel ou souhaitant faire appel à du bénévolat et aux professionnels qui seront amenés à développer le réseau de bénévoles et à animer les équipes de bénévoles recrutés.

Pas de prérequis demandé.

Dispositif pédagogique

Animation de type participatif, exposés théoriques courts, supports visuels, études de cas et mises en situations, partages d'expériences et supports vidéo.

Les supports pédagogiques (diaporama, bibliographie) seront remis lors de la formation.

MALADIE D'ALZHEIMER ET MALADIES APPARENTÉES : COMPRENDRE ET ACCOMPAGNER

Contexte

1,2 millions de personnes souffrent de la maladie d'Alzheimer aujourd'hui en France. Elles étaient 130 000 en Nouvelle-Aquitaine en 2018. La problématique de l'accompagnement des personnes atteintes d'une maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée est forte pour les professionnels qui accompagnent des personnes âgées que ce soit à domicile, en établissement ou à l'hôpital. Connaître cette maladie, ses effets et savoir comment accompagner les personnes concernées est un préalable nécessaire à un accompagnement de qualité pour tout professionnel qui travaille auprès de ce public.

Objectifs de la formation

La formation vise à sensibiliser les professionnels à cette maladie et les aider à proposer une prise en charge et un accompagnement adaptés à chaque personne malade.

A l'issue de cette formation, les professionnels sauront mieux identifier les symptômes liés à la maladie et son évolution. Ils pourront mieux comprendre les troubles cognitifs et comportementaux et savoir comment y faire face. Ils pourront mieux identifier les besoins des personnes accompagnées et y apporter des réponses appropriées.

Durée : 2 jours

Formation inter-établissements :

13 & 14 septembre 2021

Formation en intra sur demande

Lieu : Bordeaux

Intervenante :

Lucie BORDEAU, Psychosociologue

Tarif :

Formation en inter : à partir 120 € par jour
et par personne

Formation en intra : de 960 € à 1 350 € par jour

Contenu

La maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées

- Les représentations autour de la vieillesse et de la maladie d'Alzheimer : notion de dépendance et d'autonomie
- Les différences entre vieillissement normal et pathologique
- Les caractéristiques de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées : diagnostic et évolution
- Les politiques de santé et le Plan Régional de Santé : perte d'autonomie et prévention

Les troubles du comportement et leurs répercussions

- Les différents troubles cognitifs et psychocomportementaux : comprendre les réactions
- Le vécu des troubles par la personne malade et l'impact sur son quotidien et son entourage
- L'observation et l'analyse de la situation et des troubles psychocomportementaux (NPI-ES) : adapter son intervention en fonction des situations rencontrées
- La relation d'aide : prévention, gestion des troubles et maintien des capacités préservées/restantes
- Communication verbale et non-verbale avec les personnes malades
- La relation avec les familles

Public visé

Cette formation s'adresse aux professionnels qui accompagnent des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, à domicile ou en établissement ou amené à être en relation avec.

Pas de prérequis demandé.

Dispositif pédagogique

Animation de type participatif, exposés théoriques courts, supports visuels, études de cas et mises en situations, partages d'expériences et supports vidéo.

Les supports pédagogiques (diaporama, bibliographie) seront remis lors de la formation.

TRAVAILLER AU SEIN D'UNE UNITE SPECIFIQUE (PASA, UHR)

Contexte

L'offre d'accompagnement au sein des EHPAD des personnes souffrant d'une maladie neuro-dégénérative associée à un syndrome démentiel, a beaucoup évolué depuis ces dernières années avec la succession des plans gouvernementaux notamment à travers les mesures 26 et 27 du Plan Maladies Neuro-dégénératives (PMND) 2014-2019.

Dans ce cadre les Pôles d'activités et de soins adaptés (PASA) dédiés aux personnes ayant des troubles du comportement modéré et les Unités d'Hébergement Renforcées (UHR) spécifiques aux personnes souffrant de symptômes psycho-comportementaux sévères se sont développés sur tout le territoire afin de mieux répondre aux besoins des personnes concernées.

L'intervention des professionnels au sein de ces unités spécifiques nécessite une bonne connaissance des maladies neuro-dégénératives et de savoir comment prendre en charge cet accompagnement. Il convient également, pour tous les professionnels qui travaillent au sein de ces unités, d'en connaître les particularités en termes de fonctionnement et d'organisation.

Objectifs de la formation

La formation vise à sensibiliser les professionnels à la maladie d'Alzheimer et aux troubles du comportement associés et les aider à proposer au sein de ces unités spécifiques une prise en soin, un accompagnement et des animations adaptés à chaque personne malade.

A l'issue de cette formation, les professionnels pourront mieux comprendre les troubles cognitifs et comportementaux et savoir comment y faire face. Ils pourront mieux identifier les besoins des personnes accompagnées et y apporter des réponses adaptées en s'appropriant notamment les recommandations de bonnes pratiques publiées en juin 2017.

Durée : 2 jours

Formation inter-établissements :

22 & 23 novembre 2021

Formation en intra sur demande

Lieu : Bordeaux

Intervenante :

Lucie BORDEAU, Psychosociologue

Tarif :

Formation en inter : à partir de 120 € par jour et par personne

Formation en intra : de 960 € à 1 350 € par jour

Contenu

La maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées

- Les représentations autour de la maladie d'Alzheimer
- Les caractéristiques de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées : diagnostic et évolution

Les troubles du comportement et leurs répercussions

- Les différents troubles cognitifs et psycho-comportementaux : comprendre les réactions
- Le vécu des troubles par la personne malade et l'impact sur son quotidien et son entourage
- L'observation et l'analyse de la situation et des troubles psychocomportementaux (NPI-ES) : adapter son intervention en fonction des situations rencontrées
- La relation d'aide : prévention, gestion des troubles et maintien des capacités préservées/restantes
- Communication verbale et non-verbale avec les personnes malades

Le projet de soin et d'accompagnement au sein d'une unité d'accueil spécifique

- Le PASA/UHR et le projet d'établissement
- Les spécificités de l'accompagnement en PASA/UHR
- L'accueil et le projet personnalisé
- La réflexion éthique : entre liberté d'aller et venir et besoin sécuritaire
- La proposition d'activités adaptées (cahier des charges et évaluation)

Public visé

Cette formation s'adresse à tous les professionnels qui accompagnent des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, au sein d'une unité spécifique type PASA, UHR.

Pas de prérequis demandé.

Dispositif pédagogique

Animation de type participatif, exposés théoriques courts, supports visuels, études de cas et mises en situations, partages d'expériences et supports vidéo.

Les supports pédagogiques (diaporama, bibliographie) seront remis lors de la formation.

LES COMPORTEMENTS-PROBLEMES : PREVENTION ET REPONSES

Contexte

Les comportements-problèmes que présentent certains usagers interrogent les professionnels des établissements médicosociaux, et sont susceptibles de les pousser à bout à tel point que ceux-ci risquent de répondre par la violence ou de demander la réorientation de ces usagers vers un autre partenaire.

Les comportements-problèmes que sont susceptibles de présenter les usagers sont source de mal-être tant pour les personnes accueillies que pour les professionnels. Bien souvent à l'origine de crises institutionnelles et/ou de ruptures d'accompagnement pour les usagers, il existe aujourd'hui des approches et des techniques pour mieux les prendre en compte.

L'un des objectifs prioritaires des politiques publiques actuelles est d'assurer une continuité de parcours et d'éviter au maximum ces réorientations successives de « ces usagers qui ne sont plus pour nous ». Le rapport « zéro sans solution » de D. Piveteau, la mission « une réponse accompagnée pour tous » de M.S. Desaulle, la loi 2016 de modernisation du système de santé, le plan national autisme 2013-2017 (fiche action 15), le rapport CNSA pour promouvoir la continuité des parcours de vie, le Schéma national handicaps rares 2014-2018, la recommandation de bonnes pratiques de la HAS sur les « comportements-problèmes » au sein des établissements et services accueillant des enfants et adultes handicapés (2016) sont des références à s'approprier pour disposer de réponses adaptées.

Durée : 2 jours

Formation inter-établissements :

11 & 12 janvier 2021

6 & 7 septembre 2021

Formation en intra sur demande

Lieu : Bordeaux

Intervenante :

Agathe SOUBIE, Psychologue du Travail

Tarif :

Formation en inter : à partir de 120 € par jour et par personne

Formation en intra : de 960 € à 1 350 € par jour

Objectifs de la formation

Formation-action aux principes et outils des recommandations de bonnes pratiques professionnelles « les comportements-problèmes » de l'ANESM-HAS (volets 1, 2 et 3).

Etre capable de :

- Identifier un comportement-problème
- Interroger un comportement-problème comme une tentative de communication au-delà de la violence de son expression
- Concevoir et mettre en œuvre des stratégies de prévention et d'intervention
- Concevoir un lieu « espace retrait », adapté aux besoins des résidents et mobilisable selon une procédure d'utilisation définie

Contenu

Jour 1

- Définitions, modèle écologique du comportement problème
- Prévenir et repérer, organiser les réponses

Jour 2

- Intervenir en cas de comportement-problème
- Gérer la mise en danger et le dernier recours

Public visé

Cette formation s'adresse à l'ensemble des professionnels des établissements et services du secteur handicap enfance et adulte.

Pas de prérequis demandé.

Dispositif pédagogique

Quizz de début de formation, définitions co-élaborées, apports théoriques sous forme de diaporama, consultation d'ouvrages et d'articles ciblés et de documents, exercices pour se familiariser avec les 7 outils proposés, études de cas.

Les supports pédagogiques (diaporamas, bibliographie, fiches repères et outils, études de cas...) seront remis lors de la formation.

L'ACCUEIL DES PERSONNES EN DIFFICULTES / AGRESSIVES

Contexte

Si les professionnels éducatifs et de soin des établissements médicosociaux sont bien outillés pour s'adapter aux publics qu'ils accompagnent de par leur formation initiale et la formation continue, il apparaît que les personnels administratifs et des services généraux sont souvent assez démunis confrontés à des comportements inattendus ou à la violence de certains usagers qu'ils sont amenés à accueillir ou croiser dans l'établissement.

Objectifs de la formation

La formation vise à sensibiliser les professionnels aux caractéristiques des publics vulnérables et les outiller pour établir une communication de qualité.

« Etre capable de » :

- Accueillir les personnes de façon bienveillante
- Communiquer efficacement
- Faire face à des situations difficiles (agressivité, confusion)

Durée : 1 jour

Formation inter-établissements :

22 février 2021 / 14 octobre 2021

Formation en intra sur demande

Lieu : Bordeaux

Intervenante :

Agathe SOUBIE, Psychologue du travail

Tarif :

Formation en inter : à partir de 120 € par jour et par personne

Formation en intra : de 960 € à 1 350 € par jour

Contenu

Matin

- Les outils de la loi 2002-2 et les droits des usagers
- La bientraitance
- Techniques de communication

Après-midi

- Définition du « bon accueil » et analyse de situations vécues
- Jeux de rôles : comment réagir à l'agressivité, à une demande confuse ?

Public visé

Cette formation s'adresse au personnel administratif (accueil, comptabilité, ressources humaines) ou des services généraux (cuisines, entretien) et plus généralement aux professionnels qui n'ont pas été formés à l'accompagnement des publics vulnérables (handicap enfant ou adulte, protection de l'enfance, personnes âgées, personnes en inclusion sociale).

Pas de prérequis demandé.

Dispositif pédagogique

Apports techniques avec diaporama, travaux en sous-groupes, exercices et jeux de rôles.

Les supports pédagogiques (diaporama, bibliographie, grilles d'analyse...) seront remis lors de la formation.

Calendrier des formations inter-établissements

	Nombre de jours	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Evolution des politiques publiques											
La mise en œuvre des réformes dans le secteur du médico-social	1		1					20			
De 2007 à 2016 : de la protection de l'enfance à la protection de l'enfant	2			15 & 16							
De l'évaluation des besoins et ressources de l'enfant au Projet pour l'enfant	2					31	1				
Les GEM et les cahiers des charges 2016 et 2019	2			8 & 9							
Vie institutionnelle et fonctionnement des établissements											
Conduire sa démarche d'évaluation interne et d'amélioration de la qualité avec ARSENE en ESMS	5			18	29	27	28	23			
Conduire sa démarche d'évaluation interne et d'amélioration de la qualité avec ARSENE en EHPAD	5		4	2	6	11		2			
Sensibilisation à la prévention des risques psychosociaux	1			4							
Elaboration et accompagnement du projet personnalisé	2			22 & 23							
Mettre en œuvre des pratiques de coopération et de coordination pour améliorer la réponse aux besoins des personnes accompagnées	1			25							
Partage des informations à caractère secret	1		26								
Le dossier unique de l'utilisateur	1	19									
Les écrits professionnels	2					17 & 18					
La participation effective des usagers à leur accompagnement	1	25									
Méthodologie de projets au sein d'un établissement de son élaboration à son évaluation	1									16	

	Nombre de jours	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Accompagnement et pratiques professionnelles											
Prévention de la maltraitance et promotion de la bientraitance	1					20					
La personnalisation de l'accompagnement en IME-SESSAD	1		2		26						
Accompagner le vieillissement et la fin de vie des personnes handicapées	1				8						
Comprendre et accompagner les proches aidants familiaux à domicile	2			11 & 12							
La place des proches en établissements : une relation de qualité avec les familles	2						21 & 22			4 & 5	
Perte d'autonomie chez la personne âgée, prévention et maintien des capacités	1							27			
Recruter et fidéliser les bénévoles	1								12		
Publics spécifiques											
Maladie d'Alzheimer et maladies apparentées : comprendre et accompagner	2							13 & 14			
Travailler au sein d'une unité spécifique (PASA, UHR)	2									22 & 23	
Faire face aux situations difficiles											
Les comportements-problèmes : prévention et réponses	2	11 & 12						6 & 7			
L'accueil des personnes en difficultés / agressives	1		22						14		



Historique et identité

- Association Loi 1901 créée le 7 janvier 1947
- Création des CREAI par arrêté du 22 janvier 1964 (du ministère de la Santé publique et de la Population) – la circulaire du 13 janvier 1984 en actualise les missions
- Membre de l'Association Nationale des CREAI
- Enregistrée à la Préfecture N° 04452
- SIRET n° 781.848 767.00054 - APE n° 853 H
- Agrément Formation Permanente n° 72 33 00588 33 (4 avril 1948) - **Datadock**

Objet du CREAI Nouvelle-Aquitaine

Les statuts sont définis par l'arrêté ministériel du 22 janvier 1964 (Ministère de la Solidarité - Santé Publique et Population à cette époque).

Le Centre régional est chargé d'exercer un rôle général d'animation, d'information et de propagande en matière de prévention, d'observation, de soins et d'éducation spécialisée, de réadaptation et de réinsertion sociale concernant les enfants et adolescents inadaptés de toutes catégories. Il facilite les liaisons entre les diverses personnes physiques et morales intéressées. Il contribue à promouvoir la formation des personnels spécialisés nécessaires.

Missions du CREAI Nouvelle-Aquitaine

Les CREAI ont pour mission principale d'être des lieux de repérage et d'analyse des besoins et d'étude des réponses à y apporter, des lieux de rencontre et de réflexion entre les élus, les représentants des forces sociales et ceux des administrations concernées, de fournir des analyses et des avis techniques aux décideurs ainsi qu'aux gestionnaires des établissements et services.

Le CREAI Nouvelle-Aquitaine déploie son action en direction de l'ensemble des structures et administrations du champ couvert par la loi du 2 janvier 2002 sur l'ensemble de la région Nouvelle-Aquitaine :

- enfants et familles en difficulté,
- personnes handicapées,
- personnes âgées,
- personnes en situation de précarité ou d'exclusion.

Le CREAI Nouvelle-Aquitaine propose aujourd'hui un ensemble de prestations :

- **Actions d'animation, informations et formations sur les évolutions des politiques publiques ;**
- **Observation sociale et médico-sociale ;**
- **Assistance technique** des associations, des établissements publics, des acteurs institutionnels et des autres promoteurs pour accompagner l'élaboration des projets ou l'évolution des pratiques professionnelles ;
- **Diffusion des connaissances** auprès des professionnels de l'action sociale, médico-sociale ou sanitaire ;
- **Accompagnement des associations, des établissements et services pour la réalisation de l'évaluation interne et l'évaluation externe.**

Le CREAI Nouvelle-Aquitaine fonde ses activités sur les principes d'indépendance, de non-lucrativité de la gestion de l'association, totalement désintéressée, et de laïcité. Il inscrit la finalité de ses actions dans l'amélioration continue des services rendus aux usagers avec la meilleure prise en compte possible de leurs besoins et de leurs droits.

L'expérience du CREAI Nouvelle-Aquitaine

Le CREAI Nouvelle-Aquitaine, est un lieu ressources pour participer auprès des acteurs institutionnels et des établissements et services à la mise en oeuvre des politiques sociales, médico-sociales et éducatives avec plusieurs compétences : »

- **Organisation** : accompagnement des schémas en tenant compte de leurs articulations, mais aussi la transformation de structures sanitaires et médico-sociales, accompagnement de projets innovants, la création de centres de ressources, conception d'outils transversaux aux filières d'intervention, etc. ;
- **Evaluation des pratiques, des prestations, des dispositifs et des politiques territorialisées** : construction d'outils internes, évaluation de dispositifs transversaux comme ceux en direction des personnes handicapées et des personnes âgées, ceux réunissant la pédopsychiatrie, le médicosocial, le social et l'éducatif ;
- **Evaluation des besoins** : évaluation partagée des besoins, accompagnement méthodologique de démarches d'observation, conception et mise en oeuvre de modes partagés d'évaluation des situations intersectorielles, accompagnement des Maisons Départementales des Personnes Handicapées et, demain, des maisons de l'autonomie, traitement régional des enquêtes nationales comme l'enquête ES (population accueillie dans les établissements sociaux et médico-sociaux et professionnels),etc.

Implanté dans la région Nouvelle-Aquitaine depuis plusieurs décennies, le CREAI a développé une expertise dans les domaines sanitaire, social et médico-social, notamment autour **des situations complexes des personnes qui relèvent de plusieurs champs d'intervention** (handicap psychique, troubles envahissants du développement, traumatisme crânien, jeunes à difficultés multiples, etc...). Le CREAI d'Aquitaine intervient à chaque échelon du territoire.

Le CREAI Nouvelle-Aquitaine a plusieurs fonctions :

- **une fonction d'accompagnement des départements et des services déconcentrés de l'Etat dans les schémas et plans d'organisation sanitaire, sociale et médico-sociale ;**
- **une fonction d'accompagnement des établissements et services dans leurs projets de création ou de transformation de leur structure ;**
- **une fonction d'animation auprès de l'ensemble des acteurs du secteur social et médico-social avec l'organisation de manifestations (journées d'études, journées de formation, journées de réflexions, conférences...)** ;
- **une fonction d'information ou de formation auprès des acteurs du secteur social, médico-social et sanitaire ;**
- **une fonction de Conseil technique en apportant son expertise sur différents champs (conseil au cadre légal, conseil à l'élaboration des projets d'établissement ou de service, conseils à l'évaluation externe...)** ;
- **une fonction d'aide et d'appui aux structures concernant l'appropriation des évolutions à mener, l'accompagnement à des expérimentations et le cas échéant l'appui à l'évolution/transformation des structures ou des réponses de service à apporter.**

L'Equipe technique du CREAI Nouvelle-Aquitaine

Thierry DIMBOUR, Directeur du CREAI Nouvelle-Aquitaine

Mahdi BELHARET, Conseiller Technique, PhD Santé Publique

Lucie BORDEAU, Conseillère Technique, Psychosociologue

Nadia ECALLE, Assistante de Direction

Patricia FIACRE, Conseillère Technique, Sociologue et démographe

Antoine LOTZ, Développeur

Bénédicte MARABET, Responsable du Pôle Etudes & Observations, Conseillère Technique

Marianne SCHMITT, Conseillère technique, Sociologue.

Agathe SOUBIE, Conseillère Technique, Psychologue du travail

Les intervenants

Thierry DIMBOUR

Directeur du CREAI Nouvelle-Aquitaine depuis 2007.

Conseiller technique au CREAI de 2003 à 2007.

Coordination et réalisation d'actions en lien avec les transformations du secteur social et médico-social pour accompagner les planificateurs, gestionnaires, salariés impliqués dans la mise en œuvre des politiques publiques en faveur des personnes vulnérables.

Coordination pédagogique et interventions dans le cadre de la formation continue des professionnels du secteur. Création d'applications innovantes pour le secteur médico-social (ex : TSARA, premier serious game en faveur des aidants de personnes autistes).

Lucie BORDEAU

Psychosociologue

Conseillère technique au CREAI Nouvelle-Aquitaine depuis janvier 2019.

Responsable étude et développement des actions de soutien à l'association France Alzheimer et maladies apparentées de 2008 à 2018.

Spécialisée dans le champ de la dépendance des personnes âgées, de la maladie d'Alzheimer et de la prévention de la perte d'autonomie, elle met en lien au sein des formations proposées aux professionnels qui accompagnent des personnes âgées son expérience auprès des familles avec celle acquise auprès des professionnels.

Formatrice (ingénierie pédagogique, animation) ; chargée d'études (entretiens, analyse et synthèses qualitatives, restitution) ; gestion de projets ; conseil : diagnostic pré-CPOM, évaluation interne, ...

Patricia FIACRE

Sociologue et démographe

Conseillère technique au CREAI Nouvelle-Aquitaine (antenne de Poitiers) depuis mai 2017.

Chargée d'études puis cheffe du service des études au CREAI Ile-de-France de 2001 à 2017.

Spécialisée sur l'analyse de la complexité, met en lien les résultats des travaux d'études et de recherches avec les axes de formation souhaités par les structures sociales et médico-sociales. Les derniers axes d'études et de formation développés sont l'organisation des réponses sur les territoires (diagnostic territorial partagé, dispositifs intégrés, réformes en cours), la personnalisation des parcours, le fonctionnement des groupes d'entraide mutuelle et la mise en œuvre de la réforme SERAFIN PH.

Marianne SCHMITT

Sociologue et Formation de Tuteur aux Majeurs Protégés.

Conseillère technique du CREAI Nouvelle-Aquitaine depuis 2010

Accompagnement à l'évaluation interne avec l'outil ARSENE d'organismes gestionnaires, d'établissements et services sociaux et médico-sociaux (Handicap enfants et adultes, protection de l'enfance, personnes âgées...).

Animation de formations aux RBPP de l'ANESM (transversales, en protection de l'enfance, en MAS-FAM...) et de formations-actions sur l'actualisation du Projet personnalisé, du Projet pour l'enfant, sur les adolescents en difficultés multiples.

Diffusion du référentiel d'évaluation des situations familiales CREAI-ONED auprès de plusieurs conseils départementaux.

Agathe SOUBIE

Psychologue du travail

Conseillère technique au CREAI Nouvelle-Aquitaine 2008.

Interventions et études dans les différents champs de la vulnérabilité : handicap enfant (jeunes sourds, publics en IME, ITEP, SESSAD...), handicap adulte (LCA, handicap psychique, autisme, ESAT...), personnes âgées (en EHPAD, à domicile), protection de l'enfance (évaluation des situations de danger, adolescents à difficultés multiples), inclusion sociale (mandataires judiciaires, maison relais) ; organisation de colloques (prévention RPS, développement du pouvoir d'agir) ; appui aux démarches de prévention de la maltraitance, RPS et QVT, diagnostic pré-CPOM, évaluation interne, actualisation du projet d'établissement...

Les Références du CREAI Nouvelle-Aquitaine

Le CREAI Nouvelle-Aquitaine a réalisé des actions de formation sur plusieurs thèmes

• Handicap

Mise en œuvre de la participation effective des usagers

CSSR "Les Glamots" (16) / APEC (16) / Centre Hospitalier de Royan (17) / IMPRO Les Côteaux / SESSAD Les Côteaux / SAISP de l'AOL Périgueux (24) / Centre Hospitalier Charles Perrens (33) / ESAT Les Ateliers de Bassens (33) / ITEP Louise Liard Le Porz (33) / SESSAD Rive Gauche (33) / CCAS de Libourne (33) / Centre Départemental de l'Enfance (40) / MAJOURAOU RSPH (40) / Centre Hospitalier (40) / ADAPEI 47 - Accueil de jour (47) / ITEP Les Events (64) / Centre Herauritz - UGECAM Aquitaine (64) / ADAPEI (86) / Pôle Insertion UDAF (86) / Institut Suzanne Léger (87)

Le dossier unique de l'usager

ESAT Espérance Emmaus (40)

Les écrits professionnels

APF - SESSD SSAD (24) / IME & MAS Lapeyre (47) / IME Castel de Navarre (64)

Accompagnement à la mise en place ou à la réécriture du Projet Personnalisé

Foyer d'hébergement Le Phare (33) / IME Le Logis de Villaine (79)

Responsabilités en matière de discrétion et de partage d'informations relatifs aux écrits auprès des professionnels

SESSAD Dordogne Ouest – Fondation de l'Isle (24)

S'adapter au vieillissement des personnes handicapées

SAMSAH - APF (24) / Fondation John Bost (24) / Résidence Val de Dronne (24) / SAVS de l'IRSA (33) / AGAP (33) / MAS Le Sabla (33) / ESAT Gaillan Richelieu & SAMSAH (33) / GCSMS SAVS Polyvalent du Bassin d'Arcachon (33) / MAS de Lanton (33) / Foyer Saint Amand (40) / SAVS Départemental (40) / ESAT Social (40) / MAS Les Quatre Saisons (47) / FAM La Résidence d'Olt (47) / FAM Saint Berthoumieu (64) / EVAH (64) / ESAT et Foyer Gure Nahia (64) / Complexe du Gabarn (64) / ESAT Saint Pée (64) / OGFA (64) / EHPAD Bon Air (64)

Questionnement éthique, Accompagnement du vieillissement des personnes et participation des personnes

AFTC Avenir – Centre d'Accueil de Jour (33)

Le parcours : des formes d'accueil à l'accompagnement à la santé

MAS Saint Denis de Pile (33) / MAS de Biganos (33) / MAS Les Jonquilles de Biré (33) / MAS Le Junca (33) / Résidence Luis Daney (33) / FAM Triade (33) / Foyer Saint Amand (40) / FAM Saint Berthoumieu (64)

Expression, citoyenneté et vie quotidienne

Foyer ADHP Résidence Les Chênes (24) / Résidence du Val de Dronne (24) / MAS Saint Denis de Pile (33) / MAS de Biganos (33) / MAS LE JUNCA (33) / Foyer d'Accueil Médicalisé Les Lilas (33) / Foyer Saint Amand (40) / MAS Domaine des Roses (64) / FAM Saint Berthoumieu (64)

Les comportements-problèmes : prévention et réponses

ESAT Les Eyquems (33) / ESES Biré – Cassagne (33) / Foyer Jean Bernard (33) / ESAT - Foyer Espérance EMMAUS (40) / L'Arche en Agenais (47) / IME Castel de Navarre (64) / ITEP Gérard Forgues (64) / Foyer de Vie – Urt (64) / Foyer de vie Lou Rey (64) / MAS du CH Laborit (86)

L'accompagnement en ESAT

APAGESMS - Ferme de Magné (17) / ESAT Les Eyquems (33) / ADAPEI des Landes (40)

• Protection de l'enfance

Formation au référentiel d'évaluation diagnostique en protection de l'enfance

Conseil Départemental du Gers / Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées / Conseil Départemental de la Corrèze / Conseil Départemental du Lot-et-Garonne / Maison Départementale de l'Enfance et de la Famille (65)

Positionnement Professionnel en Foyer de l'Enfance du département de Charente

Centre Départemental de l'enfance (16)

Appui à la structuration de la démarche d'amélioration continue de la qualité dans les établissements et services

Centre Départemental de l'Enfance (40)

Exercice de l'autorité parentale et Bienveillance et éthique

MECS Saint Ferdinand (33)

Bienveillance et prévention de la maltraitance

Bordeaux Métropole (33)

- **Personnes âgées dépendantes**

- Evaluer en EHPAD : Formation-action à l'évaluation interne à l'intention des personnels amenés à piloter l'évaluation au sein d'un EHPAD**

- Centre Hospitalier de Saint Jean d'Angely (17) / Les Pervenches (17) / EHPAD La Roche Libère (24) / SSR - EHPAD Joie de Vivre (24) / Centre Hospitalier de Belves (24) / Les Clauds de Laly (24) / EHPAD "Le Moulin de Jeanne" (33) / EHPAD Primerose (33) / EHPAD Les Acacias (33) / Résidence Médicalisée John Talbot (33) / EHPAD Simone de Beauvoir (33) / EHPAD Larrieu (33) / Maison de Retraite Saint Dominique (33) / EHPAD Maryse Bastié (33) / EHPAD La Clairière de Lussy (33) / EHPAD Les Balcons de la Leyre (40) / Centre Hospitalier de Mont Marsan (40) / Hôpital de Penne d'Agenais (47) / Centre Hospitalier de Saint Cyr (47) / Maison de Retraite ACANTHE (64) / EHPAD L'AMBROISIE (64) / Maison de Retraite "Estibère" (64) / EHPAD Résidence du Parc d'Hivers (64) / EHPAD Les Foyers (64) / EHPAD Bon Air (64) / Association St Joseph (64) / CAPA Camou (64) / EHPAD RAMUNTCHO (64) / EHPAD "Argelas" (64) / Maison de Retraite Beurivage (64) / EHPAD Andaula - Filles de La Croix (64) / CAPA Henri Laclau (64) / EHPAD Sainte Elisabeth (64) / EHPAD L'HEPERIE (64)

- Accompagnement personnalisé, Souffrance psychique et Alzheimer**

- Centre Hospitalier de Royan (17) / Fondation John Bost (24) / Centre Hospitalier La Meynardie (24) / Centre Hospitalier de Ribérac (24) / EHPAD Le Hameau de La Loue (24) / EHPAD Le Clos d'Armagnac (32) / EHPAD Maryse Bastié (33) / EHPAD Léon Dubedat (40) / EHPAD A Noste (40) / Centre Hospitalier de la Côte Basque (64) / EHPAD Capa Laclau (64) / EHPAD CAPA Camou et Gabe (64) / Fondation Pommé (64) / EHPAD La Roussane Monein (64) / EHPAD Résidence du Barétous (64) / EHPAD Noste Soureilh (64) / EHPAD Al Cartero (64)

- Evaluation interne et prévention de la maltraitance à domicile**

- EHPAD La Roche Libère (24) / ADHM-SSIAD (33) / Association de Maintien à Domicile de la Haute Gironde (33) / CIAS de Marsan (40) / Pôle Gériatrique du Pays des Sources (40)

- SSIAD, Soutien des aidants et accompagnement à la santé**

- EHPAD La Roche Libère (24) / ADHM-SSIAD (33) / Association de Maintien à Domicile de la Haute Gironde (33) / EHPAD de Villeneuve de Marsan (40) / CIAS de Marsan (40) / SSIAD Les Terrasses de Garonne (47)

- Accompagnement à domicile**

- Centre Hospitalier Saint Astier (24) / SIAD Soins Service (24) / SSIAD de Vergt (24) / SIGAS / SSIAD Hauts de Garonne (33) / AAPAM (33) / CIAS de Marsan (40) / EHPAD Léon Dubedat (40) / HANDI-SSIAD 47 / Centre Hospitalier de Nérac (47)

- Bientraitance, Ethique et prévention de la maltraitance**

- EHPAD "Eugène Le Roy" (24) / Centre Hospitalier de Ribérac (24) / Centre Hospitalier La Meynardie (24) / EHPAD La Porte d'Aquitaine (24) / EHPAD Simone de Beauvoir (33) / Union Mutualiste Résidence Château Pomerol (33) / EHPAD Maryse Bastié (33) / Petites Sœurs des Pauvres - Maison de retraite "Ma Maison" (33) / EHPAD Cap de Gascogne (40)

- Accueil, cadre de vie et vie sociale**

- EHPAD La Roche Libère (24) / Centre Hospitalier de Ribérac (24) / Centre Hospitalier La Meynardie (24) / EHPAD Maryse Bastié (33) / EHPAD Domaine Bardou Lagrange (33) / EHPAD Simone de Beauvoir (33) / EHPAD A Noste (40) / EHPAD du Cap de Gascogne (40) / EHPAD Mère Adélaïde d'Imbert (47) / EHPAD Arribet (64) / EHPAD Capa Laclau (64) / EHPAD CAPA Camou et Gabe (64) / Fondation Pommé (64) / EHPAD La Roussane Monein (64) / EHPAD Résidence du Barétous (64) / EHPAD Noste Soureilh (64)

- Bientraitance et prévention de la maltraitance**

- Bordeaux Métropole (33) / SAVS SAAD APF (33) / Foyer d'Accueil Médicalisé de Monjous (33) / IMP Saint Joseph (33) / SSIAD Cœur Haute Lande (40) / SSIAD Soins 2000 (47)

- L'évaluation interne, Bientraitance éthique**

- Centre Hospitalier de Ribérac (24) / Centre Hospitalier La Meynardie (24) / EHPAD Eugène Le Roy (24) / EHPAD La Porte d'Aquitaine (24) / Union Mutualiste Résidence Château Pomerol (33) / EHPAD Maryse Bastié (33) / Petites Sœurs des Pauvres - Maison de retraite « Ma Maison » (33) / EHPAD Cap de Gascogne (40)

- **Qualité innovation / Soutien aux acteurs**

- Bientraitance et éthique, Projet personnalisé**

- Centre Communal d'Action Sociale (16) / EHPAD L'Oume des Carmes (17) / Résidence Les Chênes (24) / Fondation John Bost (24) / Résidence Val de Dronne (24) / EHPAD Le Clos d'Armagnac (32) / INJS (33) / EHPAD Chantefontaine (33) / EHPAD La Résidence de Pyla sur Mer (33) / EHPAD Les Roses du Bassin (33) / SAVS de l'IRSA (33) / EHPAD Entre Deux Mers (33) / Foyer Alice Girou (33) / IME Château de Blazac (46) / Maison Saint Martin (47) / Complexe du Gabarn (64) / EHPAD Maison Arrayade (64)

- Bientraitance et prévention de la maltraitance à domicile**

- Mutualité Française de la Vienne (86)

- L'accueil des personnes en difficultés**

- APEI Les Papillons Blancs du Libournais (33)

- Les attentes de la personne et le projet personnalisé**

- IEM de Talence (33)

Secret, discrétion, partage d'informations et responsabilité des professionnels

SESSAD Arc en Ciel (33) / SESSAD – AGIMC (33) / IME Nid Basque (64)

Evaluation interne et documents individuels

Centre Hospitalier de Royan (16) / EHPAD Le Hameau de la Loue (24) / GCSMS - SAVS Polyvalent du Bassin d'Arcachon (33) / EHPAD Jacqueline Auriol (33) / EHPAD "Saint Jacques" (40) / SSIAD Cœur Haute Lande (40) / CIAS (40) / SSIAD Aire sur Adour (40) / SSIAD Les Terrasses de Garonne (47) / SSIAD Soins 2000 (47) / EHPAD Al Cartero (64)

Formation des évaluateurs des MDPH à l'évaluation des besoins des personnes avec autisme ou autres TED

MDPH de la région Aquitaine (24 – 33 – 40 – 47 – 64)

Formation aux recommandations des bonnes pratiques professionnelles (HAS/ANESM), des personnes référentes «Autisme/TED» dans les tous les établissements susceptibles d'accueillir des personnes atteintes de TED

Centre Hospitalier de Vauclaire (24) / IMES Regain (24) / ESAT Brousse Saint Christophe (24) / Fondation John Bost (24) / IME de Neuvic (24) / Foyer La Prada (24) / Centre Hospitalier La Meynardie (24) / CMS Bayot-Sarrazi (24) / APEA (24) / Conseil Général de la Gironde - Direction des actions de santé (33) / SAVS AD'APPRO (33) / ITEP Saint Nicolas (33) / SESSAD Bordeaux de l'ITEP Rive Gauche (33) / ESAT Magellan (33) / CAP de Bordeaux (33) / MAS de Biganos (33) / IME de Blaye (33) / Unités d'hébergement de la CUB (33) / IME Alouette (33) / ESAT Pessac Alouette (33) / FO GUJAN (33) / ESAT de Villambis (33) / IME Taussat (33) / Centre Hospitalier Charles Perrens (33) / CAMSP Polyvalent - Hôpital Pédiatrique - CHU Pellegrin (33) / SAMSAH Intervalle & Intervalle Asperger (33) / SESSAD TRISOMIE 21 GIRONDE (33) / SESSAD Saute-Mouton (33) / ITEP Macanan (33) / CSES Peyrelongue (33) / Mairie de Talence (33) / ITEP et SESSAD Alfred Lecocq (33) / Hôpital de Jour L'Oiseau Lyre (33) / Centre Départemental de l'Enfance des Landes (40) / IME Les Pléiades (40) / IME Saint Exupéry (40) / SESSAD Landes Sud Océan (40) / Centre de Guidance Infantile (47) / CAMSP et CMPP d'Agen (47) / Accueil de Jour "La Cerisaie" (47) / CAMSP et CMPP de Marmande (47) / CAMSP et CMPP de Villeneuve sur Lot (47) / ESAT de Castille (47) / Foyer La Ferrette (47) / IME et MAS Lapeyre (47) / Maison d'Accueil Spécialisée 4 Saisons (47) / CH Départemental de la Candélie (47) / CAMSP du Béarn (47) / Centre Hospitalier des Pyrénées (47) / SESSAD Jeunes Sourds (47) / MAS Le Domaine des Roses (47) / ARIMOC de Béarn (64) / ESAT Saint Pee (64) / Centre Héauritz (64) / CMPP Saint Jean de Luz (64) / ITEP "Gérard Forgues" (64)

Accompagnement technique et méthodologique à l'intention de personnels appelés à assurer des fonctions de référent qualité dans les établissements ou services

Fondation John Bost (24) / ASAEL (40)

L'accueil de l'individuel au collectif : quel sens donner à l'accueil en Maison Relais ?

UDAF (86)

Autisme et Ethique professionnelle

Institut Don Bosco (33)

Action Prioritaire Nationale « Adolescents en difficulté : quel accompagnement sur les territoires ? »

UNIFAF Aquitaine

Ethique et sexualité

Foyer La Ferrette (47)

Accompagnement à l'utilisation du logiciel ARSENE et à la conduite de l'évaluation interne

La Maison Heureuse (19) / EPDA de la Corrèze (19) / CHIC Riberac (24) / EHPAD La Roche Chalais (24) / EHPAD St Rome (24) / Foyer de Vie et SAVS AD'APPRO (33) / FO et SAVS La Miséricorde (33) / IME et SESSAD Don Bosco (33) / Centre Maternel Don Bosco (33) / ESAT Magdeleine de Vimont et Ateliers St Joseph (33) / Espoir 33 / Association des Foyers des Aïnés (33) / Le Prado (33) / APEI du Libournais (33) / SAMSAH du Pôle Sensoriel des Landes (40) / Association L'Aïrial (40) / APRES 47 / MECS Foyer Le Château (47) / EHPAD Sainte Elisabeth (64) / AJIR (64) / Ordre de Malte (75) / Pro BTP (75) / EHPAD Notre Dame de Puyraveau (79)

La mise en œuvre des réformes dans le secteur médico-social

EMSD St Junien (87)

La révolution douce des politiques sociales et médico-sociales : passer d'une logique de place à une logique de parcours coordonné

Institut Saint Léger (87)

La mise en œuvre des réformes dans le secteur du médico-social, le Dispositif ITEP et la fonction de référent de parcours

ITEP Lecocq (33)

Le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM)

UNIFAF (33)

Prévention des risques psychosociaux

Association des Foyers des Aïnés (33)

• Inclusion Sociale

La mise en œuvre du nouveau Cahier des charges des Groupes d'Entraide Mutuel

CNIGEM

CHARTRE des Centres Régionaux d'Etudes, d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité (CREAI) et de la Fédération ANCREAI

(Adoptée le 3 avril 2014 par l'Assemblée Générale de l'ANCREAI)

PREAMBULE

Afin de préciser le sens de leurs interventions, leur cadre ainsi que les relations au sein du réseau, les CREAI et l'Association Nationale des CREAI se sont dotés de la présente charte. Le respect de ses termes est une condition de la participation des CREAI à l'ANCREAI.

VALEURS

Les valeurs qui unissent les CREAI au sein de l'ANCREAI et les mobilisent sur leurs territoires sont les suivantes :

- Respect des droits de l'Homme et de la démocratie,
- Respect de la laïcité,
- Solidarité et refus de la pauvreté et des exclusions,
- Reconnaissance de chaque individu et de ses droits,
- Utilité sociale et non-lucrativité de leurs actions.

Elles constituent le fondement de leurs interventions auprès des acteurs des secteurs social, médico-social et sanitaire en faveur des personnes en situation de vulnérabilité.

ETHIQUE

Au service de l'intérêt général, les interventions des CREAI et de l'ANCREAI, quelle que soit leur nature :

- privilégient l'intérêt de la personne, le respect de ses droits et la réalisation de ses potentialités, par rapport à toute autre logique institutionnelle, managériale ou financière,
- visent l'amélioration continue de la qualité du service rendu à la personne en situation de vulnérabilité, dans le cadre des politiques publiques,
- s'appuient sur une interrogation permanente et partagée de la pertinence de leurs actions.

REGLES DEONTOLOGIQUES

- Les CREAI et l'ANCREAI s'engagent à garantir vis-à-vis des différents acteurs publics et privés des champs social, médico-social et sanitaire, par le cadre institutionnel qu'ils se donnent :
 - l'impartialité de leur positionnement vis-à-vis des différents acteurs,
 - l'autonomie de leur gouvernance.

- Organismes territoriaux au positionnement transversal, les CREAI s'engagent à respecter des principes d'interventions garantissant :
 - la lisibilité de leurs missions,
 - la clarté des rôles tenus et l'absence de conflits d'intérêt,
 - la confidentialité des informations détenues, qu'elles concernent les personnes ou les institutions,
 - le recours à des méthodes rigoureuses et la production de connaissances fiables,
 - la recherche de la qualité et de l'amélioration continue de leurs prestations.

ENGAGEMENTS DE FONCTIONNEMENT EN RESEAU

L'ANCREAI s'engage à :

- représenter le réseau aux niveaux national et international,
- favoriser les collaborations entre CREAI,
- assurer l'équité dans le traitement des CREAI,
- soutenir les CREAI,
- promouvoir les travaux des CREAI dans ses relations avec les instances nationales ou internationales,
- garantir l'accès aux services rendus par les CREAI sur l'ensemble du territoire national,
- informer le réseau des travaux conduits par l'ANCREAI ou par les CREAI.

Chaque CREAI s'engage à :

- adopter la présente Charte,
- adhérer à l'ANCREAI et respecter ses statuts et son règlement d'association,
- contribuer au renforcement de l'action et de la légitimité de l'ANCREAI comme tête de réseau des CREAI,
- valoriser l'action de l'ANCREAI et du réseau auprès de ses interlocuteurs,
- participer aux rencontres des instances de l'ANCREAI,
- informer l'ANCREAI de l'ensemble des travaux qu'il conduit dans sa région,
- participer, au niveau national, à la construction et à la consolidation de méthodologies et d'outils communs,
- favoriser, chaque fois que cela est possible et pertinent, des collaborations avec d'autres CREAI, en cohérence avec les orientations de l'ANCREAI, et les inscrire dans un cadre conventionnel.

Coût pédagogique

	Tarif tout public	Tarif adhérents ¹	Tarif Contribuant Volontaire ²
Formation inter-établissement (au CREA I à Bordeaux ou à Poitiers)	180 € personne / jour	150 € personne / jour	120 € personne / jour
Formation en intra dans un établissement ou service (groupe de 12 à 15 personnes)	1 350 € / jour	1 200 € / jour	960 € / jour

Inscription en ligne sur <https://creai-nouvelleaquitaine.org/formations/>

(Bulletin d'inscription également disponible sur le site Internet ou sur simple demande)

La date limite d'inscription est fixée à 20 jours avant le démarrage de la session.

Le CREA I Nouvelle-Aquitaine s'engage à informer l'établissement 15 jours avant le début de la formation, de sa confirmation ou de son annulation (le CREA I se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler la session si le nombre de participants est insuffisant).

En cas d'annulation de l'inscription moins de 15 jours avant la session, des frais de dédit seront retenus. Une attestation de formation sera remise après chaque action.

Pour toute information complémentaire,

**Contactez le CREA I Nouvelle-Aquitaine
au 05 57 01 36 60**

¹ L'adhésion Personne Morale est de 300 €

² La Contribution Volontaire est égale à : forfait Association Gestionnaire de 800 € + 250 € par établissement ou service



Centre Régional d'Etudes,
d'Actions et d'Informations
*en faveur des personnes
en situation de vulnérabilité*

Espace Rodesse
103ter rue Belleville – CS 81487
33063 Bordeaux Cedex
05 57 01 36 50
info@creai-nouvelleaquitaine.org
www.creai-nouvelleaquitaine.org